

Etat initial avec les parcs construits et autorisés, non construits



Etat avec le projet et les autres parcs éoliens connus





VUE REELLE - Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 40cm au format A3





VUE REELLE - Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 40cm au format A3



Photomontage n°44 – Vue à 120° : Depuis le plateau sur le GR123, au sud-ouest d'Aubin-Saint-Vaast

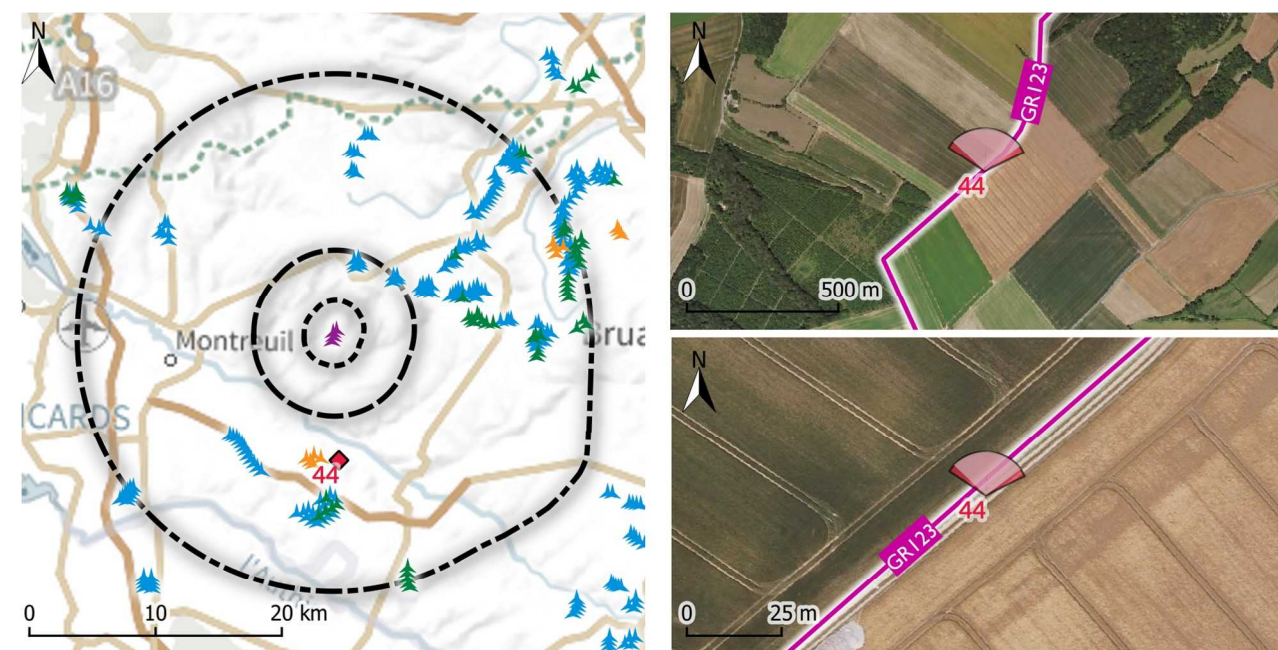
ETAT INITIAL : Ce point de vue se localise sur le GR123 au sud du projet. Il offre une vue de plateau à plateau. Le paysage agricole est très ouvert et le regard porte au loin. La végétation s'invite entre les plateaux signalant les différentes vallées, comme au premier plan, la vallée de la Canche dont les coteaux sont couverts par le Bois du Fond des Pendus et la Forêt Domaniale d'Hesdin.

IMPACTS VISUELS DU PROJET : Les éoliennes du projet paraissent au-dessus des frondaisons du Bois de la Vallée, sous les ondulations. Bien que l'implantation soit peu régulière, les éoliennes sont très discrètes et peu visibles dans ce paysage de plateau. L'impact visuel est très faible depuis ce site.

IMPACTS CUMULES : Aucun parc éolien n'est visible depuis ce chemin. Les impacts cumulés sont nuls.

Depuis le plateau du Ternois au sud, le projet est perceptible à l'horizon mais très discret. L'impact du projet depuis ce site est très faible.

Les impacts cumulés sont nuls, en l'absence de parcs éoliens autre que le projet.



Aires d'étude	Parc éolien	Photomontage	Itinéraires touristiques
Aire immédiate	Projet	Localisation du photomontage	GR
Aire rapprochée	Construit	Cadrage à 120°	
Aire éloignée	Autorisé	Cadrage des vues réelles 2*50°	
	En instruction avec avis de l'AE		

Caractéristiques de la prise de vue

Photomontage	X (L93)	Y (L93)	Altitude	Prise de vue	Météo
n°44	624927	7032981	99.7m	02/03/2021 13:52	Beau temps

Position et visibilité du projet

Aire d'étude	Eolienne la + proche	Eolienne la + éloignée	Visibilité du projet
Eloignée	E4 à 9.7 km	E1 à 10.6 km	4 éoliennes visibles en partie (mât/rotor)

Esquisse



Les éoliennes sont représentées dans les mêmes couleurs que les cartes, sans prise en compte des masques visuels. Le relief est pris en compte et mis en évidence sur cette esquisse par une trame blanche.

Etat initial avec les parcs construits et autorisés, non construits



Etat avec le projet et les autres parcs éoliens connus





VUE REELLE - Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 40cm au format A3





VUE REELLE - Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 40cm au format A3



Photomontage n°45 – Vue à 120° : Covisibilité des parcs éoliens depuis la D343

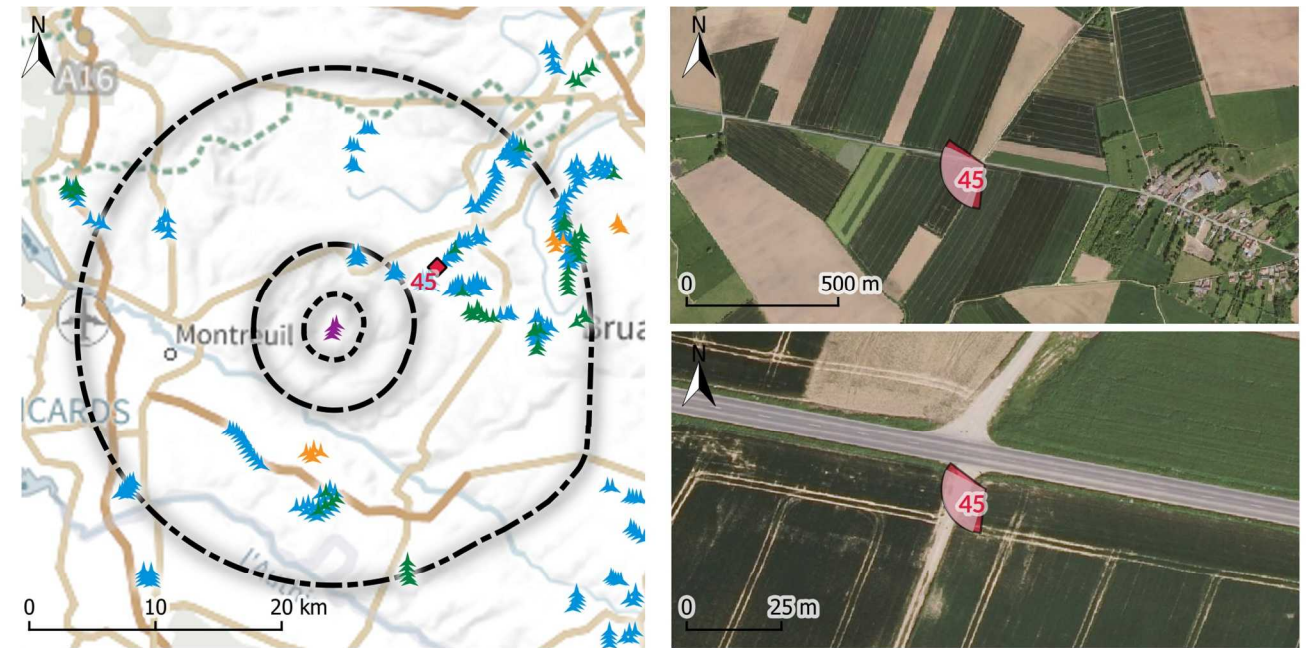
ETAT INITIAL : Ce point de vue se localise sur la D343, entre Hénoville et Fruges, au nord-est du projet. Il offre une vue dégagée sur le plateau présentant différents parcs éoliens. En effet, sont visibles les parcs construits de Sohettes, de Florembeau au premier plan, et, de Sole Bellevue et de l’Epinette à l’arrière de la végétation du Bois de Créquy et de haies parcellaires.

IMPACTS VISUELS DU PROJET : Les éoliennes du projet sont masquées par le Bois de Créquy. Les impacts visuels sont nuls.

IMPACTS CUMULES : Le projet n’étant pas visible depuis ce point de vue, il ne renforce aucunement les covisibilités avec les parcs visibles de Sohettes-Florembeau, de la Sole-Bellevue ou de l’Epinette. Les impacts cumulés sont nuls.

Masquées par la végétation, les éoliennes du projet ne sont pas visibles. Depuis cet axe, l’impact du projet est nul.

Les impacts cumulés sont nuls, en l’absence de visibilité du projet.



Aires d'étude	Parc éolien	Photomontage
Aire immédiate	Projet	Localisation du photomontage
Aire rapprochée	Construit	Cadrage à 120°
Aire éloignée	Autorisé	Cadrage des vues réelles 2*50°
	En instruction avec avis de l'AE	

Caractéristiques de la prise de vue

Photomontage	X (L93)	Y (L93)	Altitude	Prise de vue	Météo
n°45	632737	7047969	181.3m	10/01/2021 12:01	Beau temps

Position et visibilité du projet

Aire d'étude	Eolienne la + proche	Eolienne la + éloignée	Visibilité du projet
Eloignée	E1 à 9.1 km	E4 à 9.9 km	Aucune éolienne visible

Esquisse



Les éoliennes sont représentées dans les mêmes couleurs que les cartes, sans prise en compte des masques visuels. Le relief est pris en compte et mis en évidence sur cette esquisse par une trame blanche.

Etat initial avec les parcs construits et autorisés, non construits



Etat avec le projet et les autres parcs éoliens connus



Photomontage n°46 – Vue à 120° : Depuis la Motte féodale à Buire-le-Sec, au sud-ouest

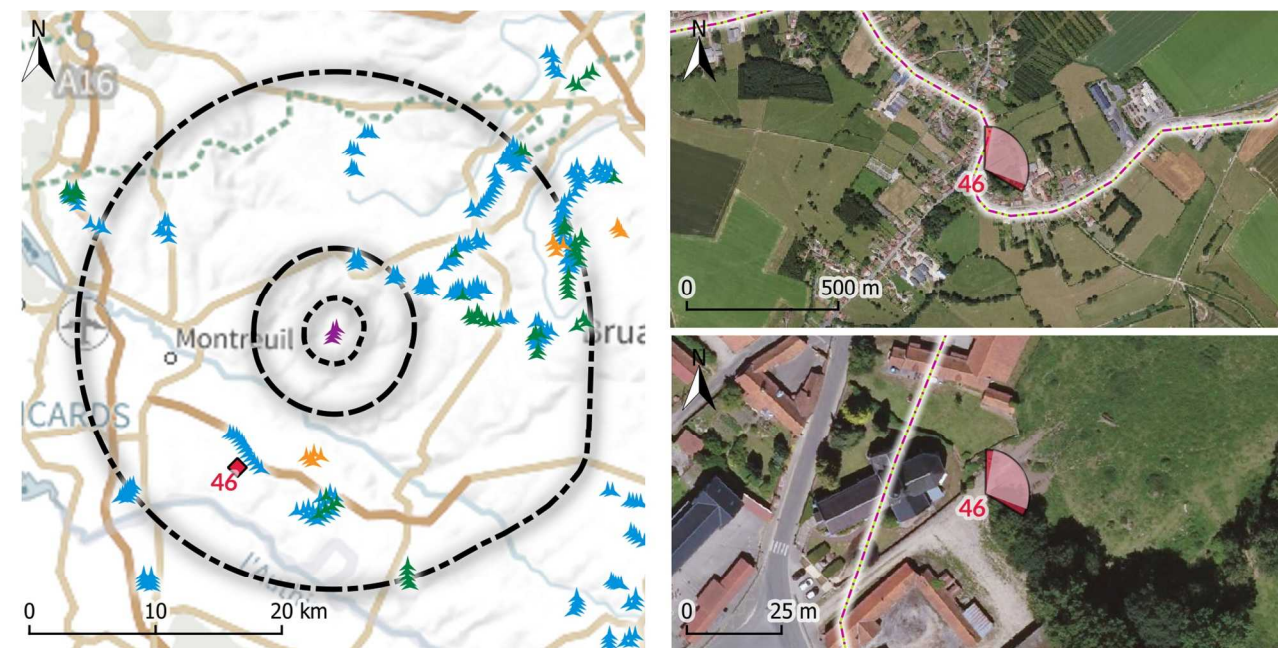
ETAT INITIAL : La Motte féodale (MH n°82) de Buire-le-Sec est un vestige du Moyen-âge. Celle-ci a été inscrite avec sa basse-cour par arrêté en juillet 1982. Elle se situe dans le bourg de Buire-le-Sec, à l'arrière de l'église Saint-Maurice. Les vues y sont relativement courtes, de fait de la présence de végétation (haies de jardin, arbres...). Les éoliennes du parc des Joyeux Développeurs sont les seules visibles depuis ce point de vue.

IMPACTS VISUELS DU PROJET : Les éoliennes du projet ne sont pas visibles depuis ce point. Les impacts visuels sont nuls.

IMPACTS CUMULES : Non visible, le projet ne présente aucune covisibilité avec les parcs connus. Les impacts cumulés sont nuls.

Masquées, les éoliennes du projet ne sont pas visibles. Depuis la Motte Féodale, l'impact du projet est nul.

Les impacts cumulés sont nuls, du fait de l'absence du projet.



Aires d'étude	Parc éolien	Photomontage	Itinéraires touristiques
Aire immédiate	Projet	Localisation du photomontage	Boucle locale vélo
Aire rapprochée	Construit	Cadrage à 120°	Boucle locale
Aire éloignée	Autorisé	Cadrage des vues réelles 2*50°	
	En instruction avec avis de l'AE		

Caractéristiques de la prise de vue

Photomontage	X (L93)	Y (L93)	Altitude	Prise de vue	Météo
n°46	616869	7032255	81.9m	02/03/2021 15:18	Temps clair

Position et visibilité du projet

Aire d'étude	Eolienne la + proche	Eolienne la + éloignée	Visibilité du projet
Eloignée	E4 à 12.8 km	E1 à 13.8 km	Aucune éolienne visible

Esquisse



Les éoliennes sont représentées dans les mêmes couleurs que les cartes, sans prise en compte des masques visuels. Le relief est pris en compte et mis en évidence sur cette esquisse par une trame blanche.

Etat initial avec les parcs construits et autorisés, non construits



Etat avec le projet et les autres parcs éoliens connus



Photomontage n°47 – Vue à 120° : Panorama sur la vallée de la Canche depuis la Côte du Bois Moulu

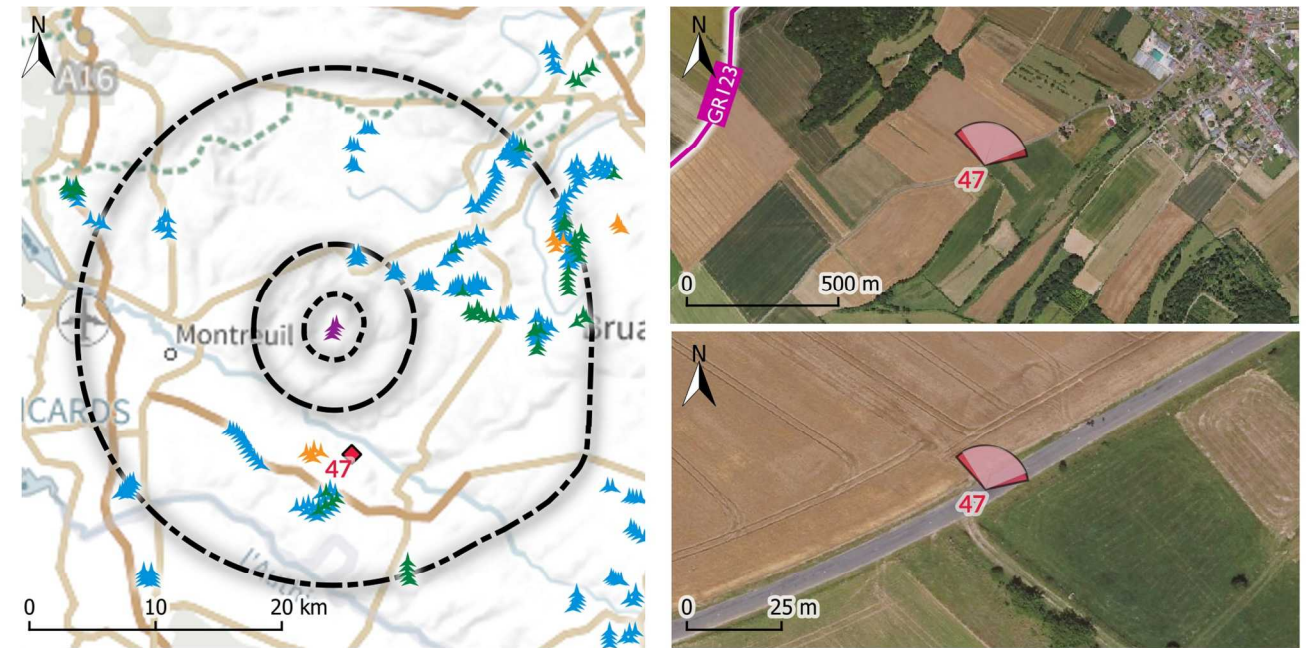
ETAT INITIAL : Le panorama de la Côte du Bois Moulu (site singulier n°15) offre une vue sur la Vallée de la Canche, notamment en direction d'Aubin-Saint-Vaast. L'horizon est très ouvert et porte loin. Ce panorama illustre le dessin typique de la Vallée de la Canche, contenue entre le plateau du Ternois au sud-est et les reliefs vallonnés des Ondulations montreuilloises au nord. Sur les lignes des plateaux, lorsque la végétation ne les masque pas, les silhouettes des parcs construits et autorisés apparaissent, avec notamment celui de la Sole Bellevue. Cependant ils restent peu prégnants.

IMPACTS VISUELS DU PROJET : Les éoliennes du projet paraissent au-dessus du liseré boisé dans l'horizon lointain. Bien que E2 et E3 se chevauchent, le parc reste très discret, en ligne et peu visible dans ce paysage de plateau. L'impact visuel est très faible depuis ce site.

IMPACTS CUMULES : Les silhouettes du parc construit de la Sole Bellevue, du parc autorisé de Beaulieu et du parc ayant reçu un avis de l'AE des Dix-Huit se devinent sur l'horizon. Cependant au vu de leur distance, ils restent peu prégnants. Le projet ne présente pas de covisibilité avec ces parcs qui sont très distants de ce dernier. Ses impacts cumulés sont très faibles.

Depuis ce panorama au sud dans l'aire éloignée, le projet est perceptible à l'horizon mais très discret. L'impact du projet depuis ce site est très faible.

Du fait de l'éloignement entre le projet et les autres parcs, les impacts cumulés sont très faibles.



Aires d'étude	Parc éolien	Photomontage	Itinéraires touristiques
Aire immédiate	Projet	Localisation du photomontage	GR
Aire rapprochée	Construit	Cadrage à 120°	
Aire éloignée	Autorisé	Cadrage des vues réelles 2*50°	
	En instruction avec avis de l'AE		

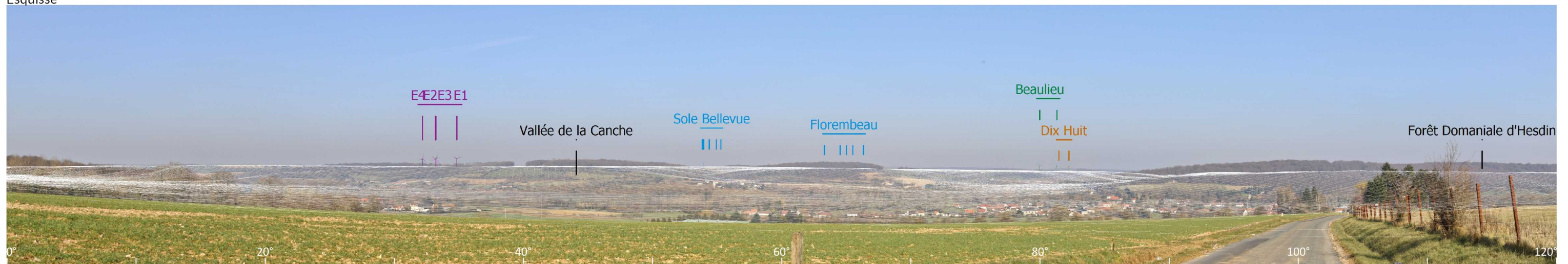
Caractéristiques de la prise de vue

Photomontage	X (L93)	Y (L93)	Altitude	Prise de vue	Météo
n°47	625949	7032971	84.6m	02/03/2021 14:05	Temps clair

Position et visibilité du projet

Aire d'étude	Eolienne la + proche	Eolienne la + éloignée	Visibilité du projet
Eloignée	E4 à 9.8 km	E1 à 10.6 km	4 éoliennes visibles en partie (mât/rotor)

Esquisse



Les éoliennes sont représentées dans les mêmes couleurs que les cartes, sans prise en compte des masques visuels. Le relief est pris en compte et mis en évidence sur cette esquisse par une trame blanche.

Etat initial avec les parcs construits et autorisés, non construits



Etat avec le projet et les autres parcs éoliens connus





VUE REELLE - Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 40cm au format A3





VUE REELLE - Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 40cm au format A3



Photomontage n°48 – Vue à 120° : Panorama sur la vallée de la Canche depuis les hauteurs de Bouin-Plumoison

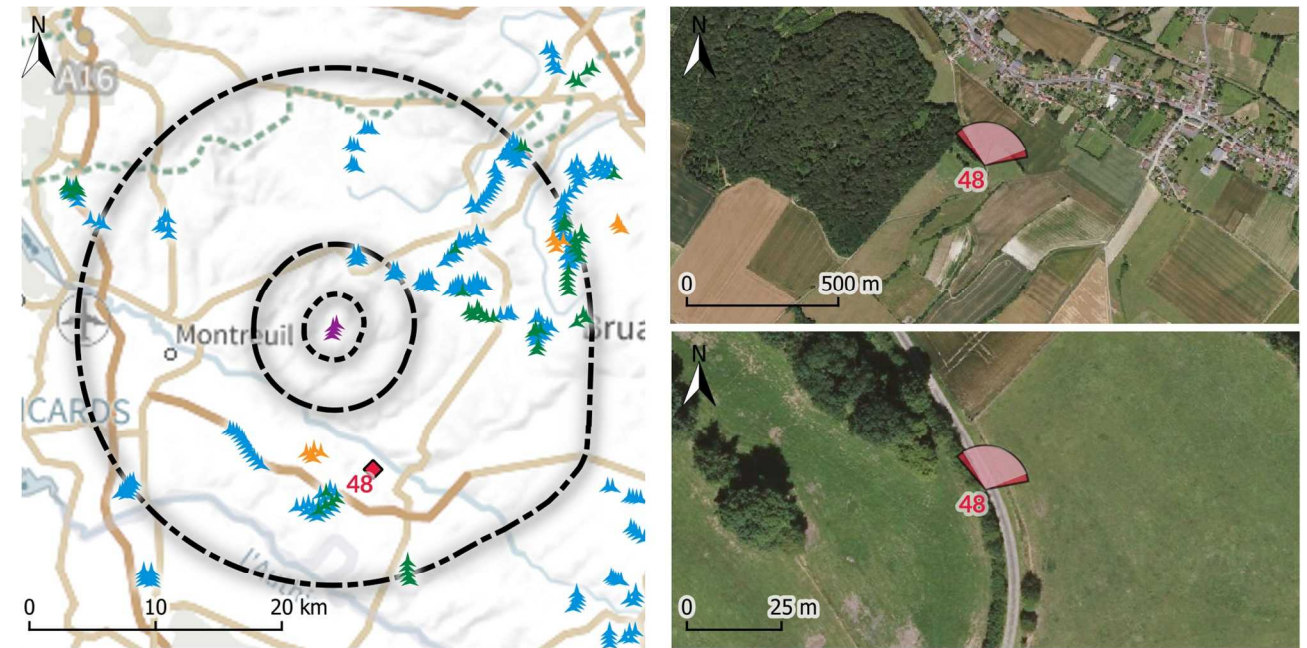
ETAT INITIAL : Le panorama en haut de la rue de l’Eglise (site singulier n°17) au-dessus de Bouin-Plumoison donne à voir la Vallée de la Canche notamment en direction de Aubin-Saint-Vaast. L’horizon est très ouvert et porte loin. Ce panorama illustre le dessin de la Vallée de la Canche, contenue en arrière-plan par les reliefs vallonnés des Ondulations montreuilloises au nord.

IMPACTS VISUELS DU PROJET : Éloignées de l’observateur, les éoliennes sont peu visibles, seule E1 en pied sur le plateau en regard, à la faveur d’une ouverture dans les coiffes forestières du Bois du Fond des Pendus. Très ténu, le parc n’a aucun effet d’écrasement. L’impact visuel est très faible depuis ce site.

IMPACTS CUMULES : Aucun parc éolien n’est visible depuis ce panorama en dehors du projet. Les impacts cumulés sont nuls.

Depuis ce panorama sur la vallée de la Canche au sud-est, le projet est perceptible à l’horizon mais très discret. L’impact du projet depuis ce site est très faible.

Les impacts cumulés sont nuls, du fait de l’absence de parcs éoliens autre que le projet.



Aires d'étude

- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

Parc éolien

- Projet
- Construit
- Autorisé
- En instruction avec avis de l'AE

Photomontage

- Localisation du photomontage
- Cadrage à 120°
- Cadrage des vues réelles 2*50°

Caractéristiques de la prise de vue

Photomontage	X (L93)	Y (L93)	Altitude	Prise de vue	Météo
n°48	627639	7031787	69.5m	02/03/2021 13:39	Temps clair

Position et visibilité du projet

Aire d'étude	Eolienne la + proche	Eolienne la + éloignée	Visibilité du projet
Eloignée	E4 à 11.4 km	E1 à 12.1 km	4 éoliennes visibles en partie (1 mât/rotor, 3 bout de pale)

Esquisse



Les éoliennes sont représentées dans les mêmes couleurs que les cartes, sans prise en compte des masques visuels. Le relief est pris en compte et mis en évidence sur cette esquisse par une trame blanche.

Etat initial avec les parcs construits et autorisés, non construits



Etat avec le projet et les autres parcs éoliens connus





VUE REELLE - Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 40cm au format A3





VUE REELLE - Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 40cm au format A3



Photomontage n°49 – Vue à 120° : Depuis le panorama de Lacres en haut de la rue de l'Eglise, au nord-ouest

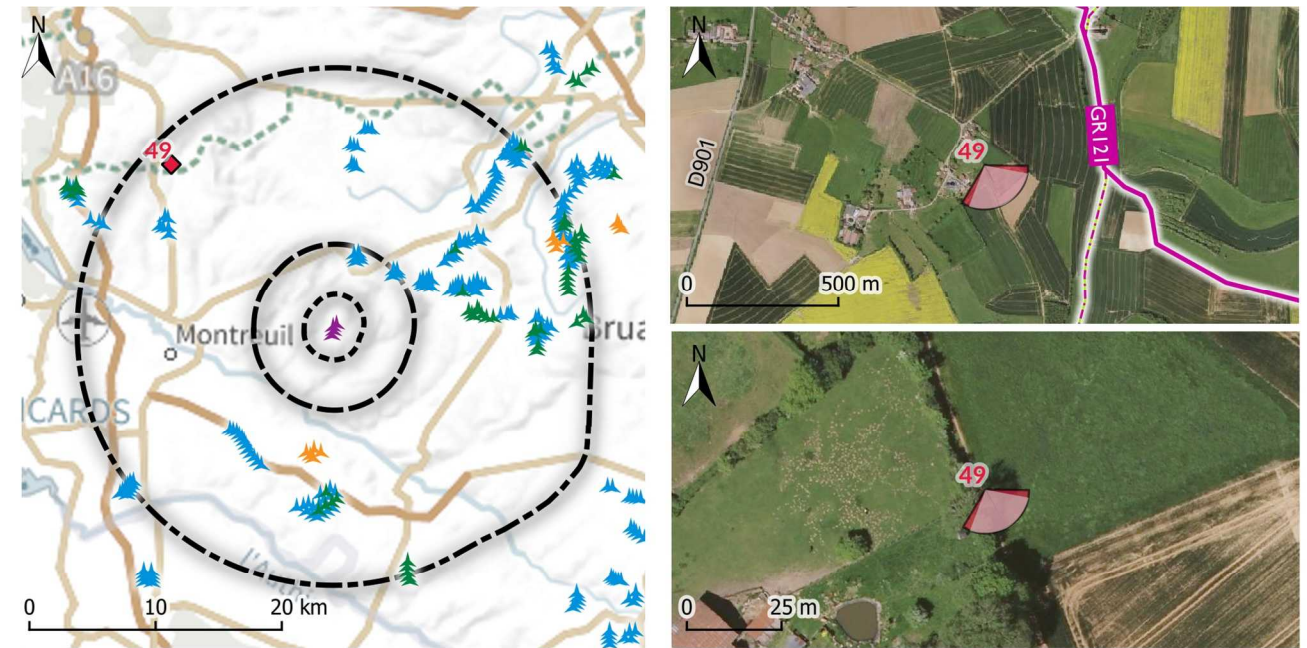
ETAT INITIAL : Ce point de vue se localise au niveau d'un site reconnu (site singulier n°13) pour son panorama sur le grand paysage du montreuillois à l'extrémité nord-ouest du territoire d'étude. De grands espaces agricoles se dégagent, dont des liserés boisés viennent souligner les lignes de force ou bascule vers des vallons. A noter que les parcs éoliens sont absents depuis cette vue, du fait des masques dus au relief et à la végétation.

IMPACTS VISUELS DU PROJET : Les éoliennes du projet sont masquées par la végétation du coteau. Les impacts visuels sont nuls.

IMPACTS CUMULES : Aucun parc éolien n'est visible depuis ce panorama pas même le projet. Les impacts cumulés sont nuls.

Masquées par la végétation, les éoliennes du projet ne sont pas visibles. Depuis le panorama de Lacres, l'impact du projet est nul.

Les impacts cumulés sont nuls, du fait de l'absence de parcs éoliens y compris le projet.



Aires d'étude	Parc éolien	Photomontage	Itinéraires touristiques
Aire immédiate	Projet	Localisation du photomontage	Boucle locale vélo
Aire rapprochée	Construit	Cadrage à 120°	Boucle locale
Aire éloignée	Autorisé	Cadrage des vues réelles 2*50°	GR
	En instruction avec avis de l'AE		

Caractéristiques de la prise de vue

Photomontage	X (L93)	Y (L93)	Altitude	Prise de vue	Météo
n°49	611627	7056089	124.3m	02/03/2021 17:28	Temps clair

Position et visibilité du projet

Aire d'étude	Eolienne la + proche	Eolienne la + éloignée	Visibilité du projet
Eloignée	E2 à 18.1 km	E4 à 18.5 km	Aucune éolienne visible

Esquisse



Les éoliennes sont représentées dans les mêmes couleurs que les cartes, sans prise en compte des masques visuels. Le relief est pris en compte et mis en évidence sur cette esquisse par une trame blanche.

Etat initial avec les parcs construits et autorisés, non construits



Etat avec le projet et les autres parcs éoliens connus



D.III-4. Synthèse du carnet de modélisation

D.III-4a. Impacts du projet

Impacts visuels du projet

Le projet étant situé sur un plateau en amont des vallées, seuls les lieux de vie situés à proximité de ce dernier présentent des impacts modérés. Les autres étant majoritairement sur les coteaux ou dans les fonds de vallée, le projet est souvent peu visible. Depuis les plateaux où les visibilitées sont dégagées, il est cependant faiblement impactant. En effet, il s'inscrit à l'échelle du paysage des Ondulations montreuilloises. Ainsi sur 49 photomontages analysés, les impacts sont essentiellement faibles à nuls, que ce soit depuis les lieux de vie, les patrimoines ou les axes routiers principaux. Seuls 4 photomontages montrent un impact modéré. Il s'agit des lieux de vie situés à proximité de Boubers-lès-Hesmond et le hameau du Gué, ainsi que la silhouette de l'église d'Embry depuis l'entrée nord-est, sur la D149.

Les photomontages montrent que le projet a une **implantation lisible, simple et qui s'intègre majoritairement bien dans le paysage**.

Impacts cumulés

Les photomontages réalisés confirment que peu de covisibilités existent entre le projet et les autres parcs éoliens. En effet, le projet s'installe à plus de 5 km d'un parc éolien. Même lorsque l'observateur se situe sur le plateau, les effets de brouillages visuels dus aux chevauchements sont plutôt rares. Sur 49 photomontages, les impacts cumulés sont faibles une seule fois. Ailleurs ils sont très faibles à nuls.

Les photomontages montrent que le projet peu prégnant à l'horizon, **participe très peu voire ne participe pas aux impacts cumulés**.

MH : Monument Historique / UP : unité paysagère / GR : chemin de Grande Randonnée / Reco : paysage remarquable

Participation du projet aux impacts cumulés :

0 : Aucune contribution

~ Contribution peu significative

+ Contribution significative

++ Contribution importante

Tableau 80 : Synthèse des impacts visuels du projet dans le carnet de photomontages

N°	Nom	Distance au projet	Eolienne la plus proche	Aire d'étude	Intérêt principal	Impact du projet	Impacts cumulés	Participation du projet
1	Depuis le plateau, sur la boucle locale "Sept Vallées Ternoises" au nord	0,36 km	E1	Immédiate	Boucle locale	Faible	Faible	~
2	Depuis le plateau, sur la D149 - Vue sur la ZIP	0,30 km	E1		ZIP + route	Faible	Très faible	~
3	Depuis le plateau, sur la boucle locale "Sept Vallées Ternoises" au nord-est	1,14 km	E1		Boucle locale	Faible	Très faible	~
4	Depuis le plateau, sur la Chaussée Brunehaut au nord-ouest	1,81 km	E2		Route historique + reco	Faible	Très faible	~
5	Depuis la Rue Blanche à Boubers-lès-Hesmond	0,85 km	E4		Lieu de vie	Modéré	Nul	0
6	Le centre-bourg de Boubers-lès-Hesmond	1,14 km	E4		Lieu de vie - Silhouette	Modéré	Nul	0
7	Depuis la sortie sud du hameau Le Gué, vue vers Boubers-lès-Hesmond	0,86 km	E1		Lieu de vie	Modéré	Nul	0
8	L'habitation isolée de Demilleville	0,98 km	E4		Lieu de vie	Faible à nul	Nul	0
9	Depuis la sortie sud du hameau Pottier	1,00 km	E2		Lieu de vie	Faible	Nul	0
10	Sortie nord d'Hesmond	2,03 km	E4		Lieu de vie + MH	Très faible	Nul	0
11	Depuis la D130, vue sur la silhouette d'Hesmond	3,20 km	E4		Lieu de vie + boucle locale vélo	Très faible	Nul	0
12	Depuis la D130 à Offin, vue sur la silhouette d'Hesmond	3,29 km	E4		Lieu de vie	Très faible	Nul	0
13	Depuis la D149, en sortie sud d'Embry	1,05 km	E1		Lieu de vie + route	Faible	Nul	0
14	Le centre-bourg d'Embry	2,32 km	E1		Lieu de vie	Faible	Nul	0
15	Depuis l'entrée nord-est, silhouette d'Embry	2,64 km	E1		Lieu de vie - Silhouette	Modéré	Nul	0
16	Depuis la D108, vue en direction de la Ferme d'en Haut	2,33 km	E1		Lieu de vie	Faible	Très faible	~
17	Le centre-bourg de Saint-Denœux	2,18 km	E4		Lieu de vie	Nul	Nul	0
18	Sur le parvis église Sainte-Austreberthe de Saint-Denœux	2,28 km	E4		MH	Très faible	Nul	0
19	Silhouette de Saint Denœux	2,53 km	E4		Lieu de vie - Silhouette - MH	Faible	Nul	0
20	Depuis le plateau, sur la D149 au sud-ouest de Saint-Denœux	3,77 km	E4	Rapprochée	Lieu de vie - Silhouette + GR+ Reco + impact cumulé	Faible	Très faible	~
21	Depuis le fond de vallée de la Créquoise à Lebiez	3,09 km	E4		Lieu de vie	Très faible	Nul	0
22	Sur le haut de coteau de la vallée de la Créquoise à Lebiez	3,50 km	E3		Lieu de vie + UP	Faible	Nul	0
23	Depuis le fond de vallée de la Créquoise à Royon	3,91 km	E1		Lieu de vie	Nul	Nul	0
24	Sur la D108, en sortie sud d'Hénoville	4,36 km	E1		Lieu de vie + route	Faible	Très faible	~
25	Sortie sud de Quilen, en fond de val	4,69 km	E1		Lieu de vie	Très faible	Nul	0
26	Les Ondulations montreuilloises, depuis le plateau au nord de Quilen	5,82 km	E1		Reco	Faible	Très faible	~
27	Depuis la D153 en limite nord de Marenla	5,57 km			Lieu de vie	Très faible	Nul	0
28	Depuis le plateau, sur le GR121 au sud-ouest	3,18 km	E4		GR	Faible	Très faible	~
29	Les Ondulations montreuilloises, depuis le plateau sur la D108 en direction d'Embry	3,69 km	E1		Impact cumulé + UP	Faible	Très faible	~
30	Les Ondulations montreuilloises, depuis le plateau sur le GR121 au sud	5,62 km	E4	GR + Reco	Faible	Très faible	~	
31	Depuis le plateau au lieu-dit « Mont Bart », sur le GR121 à l'ouest	6,14 km	E4	GR	Faible	Très faible	~	
32	Depuis la D349, au pied des Remparts de Montreuil	12,17 km	E4	Lieu de vie + Reco	Très faible	Nul	0	
33	Sur la Promenade des remparts à l'est, vue sur la Chartreuse de Neuville et la vallée de la Canche	12,01 km	E4	Lieu de vie + Reco	Très faible	Très faible	~	
34	Sur la Promenade des remparts au nord, vue sur la Chartreuse de Neuville et la vallée de la Canche	12,37 km	E4	Eloignée	MH+Lieu de vie	Très faible	Nul	0
35	Depuis la place Gambetta à Montreuil	12,41 km	E4		Lieu de vie	Nul	Nul	0
36	La silhouette de Montreuil, sur le GR121 à l'ouest de la ville	13,66 km	E4		Lieu de vie - Silhouette + GR	Très faible	Très faible	~
37	Au pied du beffroi d'Hesdin, sur la place d'Armes	13,58 km	E4	Eloignée	MH+Lieu de vie	Nul	Nul	0
38	Depuis le Plateau du Ternois, vue sur la vallée du Ternois et les Ondulations montreuilloises au sud d'Hesdin	15,60 km	E4	Eloignée	Reco + impact cumulé	Très faible à nul	Très faible	~
39	Depuis le Plateau du Ternois, vue sur la vallée du Ternois et les Ondulations montreuilloises au sud-est d'Hesdin	17,57 km	E4		Lieu de vie - Silhouette + Reco	Très faible à nul	Très faible	~
40	Covisibilité entre les parcs de l'aire rapprochée depuis la D343, au nord-est	6,80 km	E1	Eloignée	Impact cumulé	Très faible	Très faible	~
41	Depuis le plateau sur la D155, en direction de l'ouest vers les Ondulations montreuilloises et Torcy	7,21 km	E1		Lieu de vie	Très faible	Très faible	~
42	Depuis le plateau sur la D928, en direction de l'ouest vers les Ondulations montreuilloises	11,06 km	E1		Route	Très faible	Très faible	~
43	Depuis le GR121, sur les hauteurs du Mont Huet	14,72 km	E2		GR	Très faible	Très faible	~
44	Depuis le plateau sur le GR123, au sud-ouest d'Aubin-Saint-Vaast	9,71 km	E4		GR + Reco	Très faible	Nul	0
45	Covisibilité des parcs éoliens depuis la D343	9,13 km	E1	Eloignée	Impact cumulé	Nul	Nul	0
46	Depuis la Motte féodale à Buire-le-Sec, au sud-ouest	12,83 km	E4	Eloignée	Reco + MH + impact cumulé	Nul	Nul	0
47	Panorama sur la vallée de la Canche depuis la Côte du Bois Moulu	9,83 km	E4	Eloignée	Reco	Très faible	Très faible	~
48	Panorama sur la vallée de la Canche depuis les hauteurs de Bouin-Plumoisson	11,36 km	E4		Reco	Très faible	Nul	0
49	Depuis le panorama de Lacres en haut de la rue de l'Eglise, au nord-ouest	18,06 km	E2	Eloignée	Reco	Nul	Nul	0

Volet paysager du Parc éolien des Magnolias

D.III-4b. Saturations visuelles

Actuellement, le **risque de saturation visuelle est minime** sur le territoire d'étude pour les lieux de vie à proximité du projet. Les niveaux sont **très faibles** voire **nuls**. En effet, les lieux de vie sont situés sur les coteaux ou dans les creux de petits vallées boisées, d'où les autres parcs sont très peu perceptibles, voire absents.

Les niveaux de risque de saturation visuelle théorique sont **très faibles** pour les 6 lieux de vie (Boubers-lès-Hesmond, Le Gué, Pottier, Hesmond, Embry et Saint-Denoëux).

Après analyse de la saturation visuelle par photomontage à 360°, elle reste identique pour 5 lieux de vie, soit **très faible** pour 5 d'entre eux lieux de vie (Boubers-lès-Hesmond, Le Gué, Pottier, Hesmond et Embry) et sont nulle pour 1 lieu de vie (Saint-Denoëux).

L'analyse du risque de saturation visuelle a montré que le projet modifie peu les niveaux de risque existants.

Tableau 81 : Synthèse des saturations visuelles et des impacts cumulés sur les lieux de vie sensibles

Lieux-dit	Niveau d'enjeu	Sensibilité de visibilité	Occupation de l'horizon avec éoliennes				Espace de respiration maximal sans éolienne				Risque de saturation visuelle théorique			Saturation visuelle concrète par analyse de photomontages
			Etat initial	Etat initial + projet	Etat initial + parc en instruction	Accroissement lié au projet	Etat initial	Etat initial + projet	Etat initial + parc en instruction	Diminution liée au projet	Etat initial	Etat initial + projet	Etat initial + parc en instruction	Etat initial + parc en instruction
Boubers-lès-Hesmond	Local	Forte	18°	72°	80°	54°	300°	213°	122°	-87°	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible
Le Gué	Particulier	Forte	23°	75°	81°	52°	283°	166°	109°	-117°	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible
Pottier	Particulier	Modérée	15°	54°	54°	39°	312°	233°	233°	-79°	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible
Hesmond	Local	Modérée	13°	28°	36°	15°	315°	284°	142°	-31°	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible
Embry	Local	Modérée	26°	57°	58°	31°	278°	153°	152°	-125°	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible
Saint-Denoëux	Local	Modérée	28°	44°	51°	16°	169°	169°	166°	0°	Très faible	Très faible	Très faible	Nulle

En gras : Occupation de l'horizon supérieur à 120°

D.IV.Synthèse des impacts visuels

L'analyse des impacts visuels a reposé sur trois grands outils de modélisation :

- Les zones d'influence visuelle qui donnent une idée des visibilitées du projet à l'échelle des trois grandes aires d'étude ;
- L'analyse théorique du risque de saturations visuelles, accompagnée de photomontages à 360° pour une vision plus concrète, des lieux de vie à proximité où une analyse fine du contexte éolien est nécessaire ;
- L'analyse de 49 photomontages qui donnent à voir le paysage sans et avec le projet parmi tout le territoire d'étude. Ils sont positionnés selon les enjeux et leur niveau de sensibilité au projet.

D.IV-1. Bassin de visibilité du projet

Rappel : les zones d'influence visuelle (ZIV) sont calculées pour la hauteur totale en bout de pale des éoliennes du projet et du contexte éolien, hormis la ZIV horizontale considérant l'emprise sur la ligne d'horizon de la ligne d'éolienne. Le logiciel utilisé est Windpro 3.4, avec un relief issu du modèle d'élévation régional MNT GRID du Nord-Pas-de-Calais (sur le département du Pas-de-Calais) et la BD ALTI 25 (sur le département de la Somme), du Modèle Numérique de Terrain (MNT) et des boisements tirés du mode d'occupation du sol (MOS) des Hauts-de-France (hauteur de 10 m).

A l'échelle de l'**aire éloignée**, le projet n'est pas visible depuis les différentes vallées avec leurs flancs boisés, au sud ceux de la Vallée de la Canche, au sud-est de la Vallée du Ternois, à l'est de la Vallée de l'AA et de la Lys et les plus petites vallées qui dessinent les Ondulations montreuilloises. En contraste, les vues ouvertes sur les plateaux en direction du projet sont régulières mais de faible prégnance. De plus, depuis les vues nord ou sud, l'emprise horizontale du projet étant très fine, le parc devient quasiment imperceptible.

En se rapprochant, les valeurs de la ZIV en angle vertical augmentent, laissant présager un projet visible dans l'**aire rapprochée** (angle vertical compris en 1,5 et 5°). Elles sont alors très localisées : uniquement pour les vues de plateau à plateau. Si ces derniers se font échos les uns aux autres, les vues depuis les fonds de vallée ou les coteaux sont plus fermées et ceux-ci sont très faiblement voire nullement impactés.

L'**aire immédiate** connaît sur les plateaux dégagés les plus hautes valeurs de la ZIV verticale, notamment depuis les routes locales le traversant comme la RD149 à 31° et une boucle de promenade d'enjeu local à 57°. Sans tenir compte des masques urbains, la zone d'influence visuelle concerne également les petites vallées habitées telles que la vallée de l'Embrienne et les villages proches de Boubers-lès-Hesmond, Embry, Hesmond et le hameau le Gué à l'est du projet, et dans le val à Saint-Denœux et le hameau de Pottier à l'ouest du projet.

D.IV-2. Impacts visuels

49 photomontages et 6 analyses du risque de saturation visuelle ont été réalisés.

D.IV-2a. Lieux de vie

Saturations visuelles

Analyse de saturation théorique

Réalisée à l'échelle de l'aire immédiate, la ZIV en angle horizontal a permis de définir les 6 lieux de vie à analyser pour l'étude des saturations visuelles :

- Les hameaux de Pottier et Le Gué dans le vallon à l'ouest du projet ;
- Les villages de Boubers-lès-Hesmond, Embry, Saint-Denœux et Hesmond dans la vallée de l'Embrienne à l'est.

L'ensemble des 6 villages et hameaux présentent un risque théorique **très faible** de saturation visuelle, au même niveau que l'état actuel, du fait de l'absence de seuils théoriques atteints : les espaces de respiration avec les autres parcs éoliens sont larges et les horizons occupés par l'éolien (autres parcs éoliens connus + projet) sont réduits. Que ce soit avec le projet seul ou avec le projet et les parcs en instruction, le risque théorique de

saturation visuelle est **très faible** pour les hameaux de Pottier, Le Gué et les villages de Boubers-lès-Hesmond, Embry, Saint-Denœux et Hesmond.

Analyse de saturation concrète par photomontages 360°

Après analyse des photomontages à 360°, la saturation visuelle est **très faible** pour le village de Boubers-lès-Hesmond (photomontage n°5), le hameau Le Gué (photomontage n°7), le hameau de Pottier (photomontage n°9), le village d'Hesmond (photomontage n°10), le village d'Embry (photomontage n°13).

A Saint-Denœux, aucun effet concret de saturation visuelle n'est identifié, le Parc éolien des Magnolias n'étant pas non plus visible depuis le village. Le risque concret de saturation visuelle est **nul** (photomontage n°17).

Sur les 6 lieux de vie analysés, le projet ne renforce pas la prégnance du contexte éolien dans l'aire immédiate. L'effet de saturation visuelle est **très faible** pour 5 d'entre eux (les villages de Boubers-lès-Hesmond, Hesmond, Embry et les hameaux de Pottier et Le Gué) et **nulle** pour Saint-Denœux.

Remarque : Pour les autres villages étudiés par photomontages, le projet s'installe de manière cohérente dans le paysage. Les saturations visuelles sont généralement tout au plus **très faibles** pour les autres lieux de vie.

Visibilités

Dans l'**aire immédiate**, les villages et hameaux les plus sensibles sont les 6 lieux de vie inscrits dans les petites vallées proches de la ZIP avec des vues ponctuelles sur le projet : le hameau le Gué et le village de Boubers-lès-Hesmond, puis dans une moindre mesure, le hameau de Pottier et les villages d'Embry, Hesmond et Saint-Denœux. Après analyse des impacts sur les lieux de vie, l'impact visuel est du niveau de sensibilité pressenti en état initial, voire moindre, et ne dépasse pas le niveau **modéré**.

- 2 lieux de vie ont un impact visuel réduit à un impact **modéré** : le hameau Le Gué (photomontage n°7) et le village de Boubers-lès-Hesmond (photomontages n°5 et n°6). Leur sensibilité reste marquée de par leur proximité au projet (Boubers-lès-Hesmond est à 1,1km du projet et le Gué à 900m).
- 4 autres sont réduits, à un impact **faible** : pour le hameau de Pottier (photomontage n°9), le village d'Embry (photomontages n°13 et n°14), voire **très faible** : Hesmond (photomontage n°10) et Saint-Denœux (photomontages n°18) voire **nul** (sur le photomontage n°17).

Dans les aires **rapprochée et éloignée**, les lieux de vie s'insèrent en fond de vallée ou au pied des coteaux où le relief réduit considérablement les vues et limite les perceptions lointaines sur le projet.

Comme pressentis, le parc des Magnolias présente un impact de visibilité **faible** à Hénoville (photomontage n°24), **très faible** à Quilen (photomontage n°25) et à Marenla (photomontage n°27).

Il est même réduit à un niveau **très faible** à nul à Offin (photomontage n°12) et Lebiez (photomontage n°21). Malgré son relief et les ouvertures visuelles depuis ses remparts, il est aussi réduit à un niveau **très faible** à Montreuil (photomontages n°32, n°33 et n°34),

L'impact visuel est **modéré** pour le hameau du Gué et le village de Boubers-lès-Hesmond, **faible** à Embry et Hénoville. Pour les autres lieux de vie, les impacts sont **très faibles** à nuls.

Covisibilités

Sur les 26 lieux de vie à enjeu dans le territoire d'étude, seule la silhouette d'Embry est plus sensible que les autres. Le projet entre en covisibilité directe avec le clocher de l'église Saint-Martin depuis la D149, en arrivant de Rimboval (photomontage n°15). Les impacts y sont **modérés**, la perception des éoliennes réduite par rapport à l'église.

Ailleurs, les situations de covisibilité avec des silhouettes sont très rares. Les silhouettes des lieux de vie restants sont peu ou pas sensibles aux covisibilités : leurs impacts vont de **faibles** comme à Saint-Denœux (photomontage n°19) ou à Lebiez (photomontage n°22), à **très faible** comme à Montreuil (photomontage n°36) ou Hesmond (photomontage n°11), et **nuls** ailleurs.

Le projet entre très localement en covisibilité avec la silhouette d'Embry à un niveau **modéré**. Sinon les lieux de vie s'inscrivent dans des fonds de vallées, entre reliefs et boisements qui les masquent, l'impact du projet est globalement **faible à nul**.

Tableau 82 : Synthèse des impacts sur les lieux de vie de l'aire immédiate

	Nom	Type	Localisation	Niveau d'enjeu	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet	PM	Impact visibilité	Impact covisibilité
	Le Gué	Hameau	Boubers-lès-Hesmond	Particulier	Forte	Nulle	0,9 km	9,3°	7	Modéré	Nul
	Demilleville	Isole	Hesmond	Particulier	Très faible	Nulle	1,0 km	10,1°	8	Faible à nul	Nul
	Boubers-lès-Hesmond	Village	Boubers-lès-Hesmond	Local	Forte	Modérée	1,1 km	6,4°	5, 6, 7	Modéré	Nul
	Pottier	Hameau	Humbert	Particulier	Modérée	Nulle	1,1 km	8,1°	9	Faible	Nul
	Embry	Village	Embry	Local	Modérée	Modérée	1,6 km	5,6°	13, 14, 15	Faible	Modéré
	Ferme d'en haut	Isole	Embry	Particulier	Nulle	Nulle	1,7 km	2,8°	16	Nul	Nul
	Les Communes	Hameau	Hesmond	Particulier	Nulle	Nulle	1,8 km	0,0°		Nul	Nul
	Saint-Denoeux	Village	Saint-Denoeux	Local	Modérée	Forte	2,1 km	2,0°	17, 18, 19, 20	Très faible à nuls	Faible
	Hesmond	Village	Hesmond	Local	Modérée	Nulle	2,6 km	0,5°	10, 11, 12	Très faible	Très faible

Tableau 83 : Synthèse des impacts sur les lieux de vie de l'aire rapprochée

	Nom	Type	Localisation	Niveau d'enjeu	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet	PM	Impact visibilité	Impact covisibilité
	Offin	Village	Offin	Local	Faible	Nulle	3,0 km	1,2°	12	Très faible	Nul
	Humbert	Village	Humbert	Local	Nulle	Nulle	3,2 km	1,4°		Nul	Nul
	Saint-Michel-sous-Bois	Village	Saint-Michel-sous-Bois	Local	Nulle	Nulle	3,3 km	0,0°		Nul	Nul
	Lebiez	Village	Lebiez	Local	Faible	Modérée	3,5 km	1,2°	21, 22	Très faible	Faible
	Royon	Village	Royon	Local	Très faible	Nulle	4,0 km	0,9°	23	Nul	Nul
	Rimboval	Village	Rimboval	Local	Nulle	Nulle	4,2 km	2,7°		Nul	Nul
	Loison-sur-Créquoise	Village	Loison-sur-Créquoise	Local	Nulle	Nulle	4,4 km	1,0°		Nul	Nul
	Sempy	Village	Sempy	Local	Nulle	Nulle	4,5 km	0,6°		Nul	Nul
	Hénoville	Village	Hénoville	Local	Faible	Nulle	4,6 km	2,1°	24	Faible	Nul
	Quilen	Village	Quilen	Local	Très faible	Nulle	5,0 km	1,4°	25, 26	Très faible	Nul
	Aix-en-Issart	Village	Aix-en-Issart	Local	Nulle	Nulle	5,5 km	0,6°		Nul	Nul
	Torcy	Village	Torcy	Local	Nulle	Nulle	5,7 km	1,1°		Nul	Nul
	Beaurainville	Ville	Beaurainville	Local	Nulle	Nulle	5,9 km	0,6°		Nul	Nul
	Marenla	Village	Marenla	Local	Très faible	Nulle	6,1 km	1,6°	27	Très faible	Nul

Tableau 84 : Synthèse des impacts sur les lieux de vie de l'aire éloignée

	Nom	Type	Localisation	Niveau d'enjeu	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet	PM	Impact visibilité	Impact covisibilité
	Montreuil	Ville	Montreuil	Local	Modérée	Faible	10,8 km	0,7°	32, 33, 34, 35, 36	Très faible	Très faible
	Fruges	Pôle	Fruges	Significatif	Nulle	Nulle	13,9 km	0,4°		Nul	Nul
	Hesdin	Pôle	Hesdin	Significatif	Nulle	Nulle	13,5 km	0,0°		Nul	Nul

D.IV-2b. Patrimoine protégé

L'état initial fait état de 3 éléments patrimoniaux avec une sensibilité de visibilité et 6 de covisibilité.

En limite d'aire immédiate, monument le plus proche, l'**église Sainte-Austreberthe** partiellement inscrite (PO1) se localise dans le village de Saint-Denœux, sur le coteau en retrait de la voie. Le relief boisé et des habitations masquent les parcs éoliens éloignés depuis ce point de vue. Depuis son parvis, le projet est perceptible mais reste très discret (photomontage n°18). L'impact du projet depuis ce monument inscrit est très faible. Depuis la route locale de Sempy très peu fréquentée, seul le clocher de l'église Sainte-Austreberthe émerge peu de l'horizon et la silhouette de village n'est pas remarquable (photomontage n°19). L'impact de covisibilité est faible.

Au sud-ouest dans l'aire éloignée, Montreuil domine la vallée de la Canche sur sa butte calcaire. Sa silhouette est reconnaissable à l'ouest, comme depuis le GR121 au lieu-dit du Moulin de Sorrus (photomontage n°36). Y émergent sur l'horizon la flèche de la **Chapelle de l'Hôtel-Dieu** (MH partiellement inscrit P32) et le clocher de l'**Eglise Saint-Saulve** (MH classé P33). Repérables, spécifiquement depuis l'ouest, en limite du **Site Inscrit de Montreuil-sur-Mer et Val de Canche** (SI P26) et de la **Citadelle de Montreuil** (SC P29), des bouts de pales entrent en covisibilité avec la silhouette et plus particulièrement l'église Saint-Saulve. Néanmoins, distants de plus de 13,7km les fragments d'éoliennes sont difficilement perceptibles à l'œil. Les impacts de covisibilité sont très faibles.

De plus, au sein même du **Site Inscrit de Montreuil-sur-Mer et Val de Canche** (SI P26) et aux abords de la **Citadelle de Montreuil** (SC P29), les remparts offrent une vision panoramique sur le paysage alentour, notamment la ville basse, la vallée de la Canche, et enfin au loin la **Chartreuse de Neuville** (MH inscrit P25) sous la ligne d'horizon (photomontages n°33 et n°34). Le projet étant discret à l'horizon et le monument peu reconnaissable dans le paysage, l'impact visuel reste très faible voire nul à certains points, en termes de visibilité depuis les remparts et les sites inscrit et classé, mais aussi en termes de covisibilité avec la Chartreuse.

Sur les 6 éléments patrimoniaux qui semblaient présenter un enjeu de sensibilité de visibilité ou de covisibilité, les impacts visuels varient de nul à faible. Le projet est discret et entre peu en concurrence visuelle avec les monuments. Depuis le parvis de l'église Sainte-Austreberthe (MH partiellement inscrit), l'impact est très faible grâce à la végétation qui ne laisse transparaître seulement des bouts de pales. De plus, tout comme la Chartreuse de Neuville (MH classé), les silhouettes des monuments ne se détachent pas de l'horizon, les impacts de covisibilité sont très faibles pour la première et faible pour l'église à Saint-Denœux. Dans les autres cas, les contextes boisés ou bâtis masquent très fortement ou intégralement le projet, sans impact sur les autres patrimoines protégés du territoire d'étude.

Par ailleurs, le projet des Magnolias n'est pas visible depuis le centre-ville d'Hesdin et ne présente pas de covisibilité avec le beffroi. L'impact du projet est nul sur le patrimoine UNESCO.

Tableau 85 : Synthèse des impacts sur le patrimoine protégé dans l'aire rapprochée

N°	Nom	Type	Localisation	Niveau d'enjeu	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet	PM	Impact visibilité	Impact covisibilité
1	Eglise Sainte-Austreberthe	MH Inscrit (parti.)	Saint-Denœux	Principal	Modérée	Forte	2,29 km	2,8°	18, 19	Très faible	Faible
2	Château de Torcy	MH Inscrit (parti.)	Torcy	Principal	Nulle	Nulle	5,77 km	0,0°		Nul	Nul

Tableau 86 : Synthèse des impacts sur le patrimoine protégé dans l'aire éloignée

N°	Nom	Type	Localisation	Niveau d'enjeu	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet	PM	Impact visibilité	Impact covisibilité
3	Eglise Saint-Gilles	MH Classé	Clenleu	Principal	Nulle	Nulle	6,50 km	0,0°		Nul	Nul
4	Enceinte castrale	MH Inscrit	Créquy	Principal	Nulle	Nulle	7,41 km	0,0°		Nul	Nul
5	Eglise Saint-Laurent	MH Inscrit (parti.) Classé (parti.)	Alette	Principal	Nulle	Nulle	8,72 km	0,0°		Nul	Nul
6	Château de Mont Cavrel	Site Classé		Principal	Nulle	Nulle	8,96 km	0,2°		Nul	Nul
7	Ruines du château de Fressin	MH Inscrit	Fressin	Principal	Nulle	Nulle	8,97 km	0,0°		Nul	Nul
8	Eglise Saint-Martin	MH Classé		Principal	Nulle	Nulle	9,09 km	0,0°		Nul	Nul
9	Eglise Saint-Quentin	MH Classé	Montcavrel	Principal	Nulle	Nulle	9,80 km	0,0°		Nul	Nul
10	Eglise Notre-Dame de l'Assomption	MH Classé	Planques	Principal	Nulle	Nulle	10,30 km	0,0°		Nul	Nul
11	Château de Recq	MH Inscrit	Recques-sur-Course	Principal	Nulle	Nulle	12,04 km	0,8°		Nul	Nul
12	Arbres d'Enquin-sur-Baillons	Site Classé	Enquin-sur-Baillon	Principal	Nulle	Nulle	12,31 km	0,0°		Nul	Nul
13	Château de Parenty et abords	Site Classé	Parenty	Principal	Nulle	Nulle	14,58 km	0,0°		Nul	Nul
14	Motte + Château et ses abords	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	14,97 km	0,0°		Nul	Nul
15	Ferme de la Longueroye	MH Inscrit	Longvilliers	Principal	Nulle	Nulle	14,99 km	0,6°		Nul	Nul
16	Ferme et manoir	MH Inscrit	Doudeauville	Principal	Nulle	Nulle	15,96 km	0,0°		Nul	Nul
17	Château de Longvillers	Site Classé	Longvillers	Principal	Nulle	Nulle	16,54 km	0,0°		Nul	Nul
18	Eglise Saint-Nicolas	MH Classé		Principal	Nulle	Nulle	16,59 km	0,0°		Nul	Nul
19	Fermette "La Gaverie"	MH Inscrit	Courset	Principal	Nulle	Nulle	18,36 km	0,4°		Nul	Nul
20	Château de Rosamel	MH Inscrit	Frencq	Principal	Nulle	Nulle	18,72 km	0,0°		Nul	Nul
21	Ruines du Château des Lianne	Site Classé	Beaurainville	Principal	Nulle	Nulle	6,83 km	0,7°		Nul	Nul
22	Motte féodale	MH Classé		Principal	Nulle	Nulle	7,20 km	0,0°	46	Nul	Nul
23	Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul	MH Classé	Brimeux	Principal	Nulle	Nulle	8,06 km	0,4°		Nul	Nul
24	Eglise (ancienne) du hameau Saint-Vaast	MH Inscrit	Aubin-Saint-Vaast	Principal	Nulle	Nulle	9,20 km	0,0°		Nul	Nul
25	Ancienne Chartreuse Notre-Dame-des-Prés	MH Inscrit	Neuville-sous-Montreuil	Principal	Nulle	Modérée	10,40 km	0,0°	32, 33, 34	Nul	Très faible
26	Site de Montreuil-sur-mer et Val de Canche	Site inscrit	Beaumerie St Martin, Ecuire, La Madelaine sous Montreuil, Montreuil	Principal	Modérée	Faible	12,85 km	0,7°	32, 33, 34, 35, 36	Très faible à nul	Très faible
27	Eglise Saint-Wulphy	MH Inscrit	Montreuil	Principal	Nulle	Nulle	12,17 km	0,7°		Nul	Nul
28	Eglise Sainte-Austreberte	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	12,23 km	0,7°		Nul	Nul
28	Citadelle de Montreuil	Site Classé		Principal	Modérée	Faible	12,53 km	0,7°	34	Très faible	Très faible
30	Cavée St Firmin et rue du Mont Hulin	Site Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	12,29 km	0,7°		Nul	Nul
31	Chapelle des orphelins - Musée.	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	12,30 km	0,4°		Nul	Nul
32	Hôtel-Dieu	MH Inscrit (parti.)		Principal	Nulle	Faible	12,31 km	0,7°	35, 36	Très faible à nul	Très faible
33	Eglise Saint-Saulve	MH Classé		Principal	Nulle	Faible	12,35 km	0,7°	35, 36	Très faible à nul	Très faible
34	Maisons adossées aux anciens remparts	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	12,34 km	0,7°		Nul	Nul
35	Hôtel du Maréchal d'Acary de la Rivière (ancien)	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	12,36 km	0,7°		Nul	Nul

N°	Nom	Type	Localisation	Niveau d'enjeu	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet	PM	Impact visibilité	Impact covisibilité
36	Remparts, places et monuments commémoratifs	MH Inscrit	Montreuil	Principal	Modérée	Nulle	12,35 km	0,7°	33, 34, 35, 36	Très faible à nul	Très faible
37	Citadelle	MH Classé		Principal	Cf. ci-dessus P29		12,58 km	0,7°	34	Très faible	Très faible
38	Sous-préfecture ancien hôtel de Longvilliers	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	12,47 km	0,7°		Nul	Nul
39	Ancien hôtel Loysel Le Gaucher	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	12,51 km	0,7°		Nul	Nul
40	Hôtel de France	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	12,59 km	0,5°		Nul	Nul
41	Maison à pans de bois	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	12,62 km	0,0°		Nul	Nul
42	Ferme de l'Abbiette	MH Inscrit	Attin	Principal	Nulle	Nulle	13,62 km	0,0°		Nul	Nul
43	Château et ses communs	MH Inscrit	Wamin	Principal	Nulle	Nulle	11,14 km	0,0°		Nul	Nul
44	Ferme du Bois-Saint-Jean, ancienne commanderie de l'ordre des Hospitaliers	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	12,24 km	0,0°		Nul	Nul
45	Eglise	MH Inscrit	Huby-Saint-Leu	Principal	Nulle	Nulle	12,47 km	0,0°	38	Nul	Nul
46	Tour de Chaussée d'Hesdin	Site Classé	Hesdin - Marconne	Principal	Nulle	Nulle	13,47 km	0,0°		Nul	Nul
47	Hôtel (ancien)	MH Inscrit	Hesdin	Principal	Nulle	Nulle	13,42 km	0,0°		Nul	Nul
48	Hôtel de Songeat	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	13,44 km	0,0°		Nul	Nul
49	Ancien hospice Saint-Jean puis collège des Jésuites	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	13,47 km	0,0°		Nul	Nul
50	Maison	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	13,45 km	0,0°		Nul	Nul
51	Maison	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	13,46 km	0,0°		Nul	Nul
52	Maison	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	13,46 km	0,0°		Nul	Nul
53	Abbaye de Saint-André Aux Bois	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	13,47 km	0,0°		Nul	Nul
54	Beffroi d'Hesdin	UNESCO		Exceptionnel	Nulle	Nulle	13,57 km	0,0°	37, 38, 39	Nul	Nul
55	Eglise Notre-Dame	MH Inscrit (parti.)		Principal	Nulle	Nulle	13,55 km	0,0°		Nul	Nul
56	Hôtel de ville	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	13,59 km	0,0°		Nul	Nul
57	Maison natale de l'abbé Prévost	MH Inscrit	Principal	Nulle	Nulle	13,60 km	0,0°		Nul	Nul	
58	Eglise Saint-Sylvin	MH Inscrit	Auchy-lès-Hesdin	Principal	Nulle	Nulle	14,68 km	0,0°		Nul	Nul
59	Vestiges du château des ducs de Bourgogne	MH Inscrit	Le Parcq	Principal	Nulle	Nulle	16,97 km	0,0°		Nul	Nul
60	Eglise Saint-Georges	MH Inscrit	Saint-Georges	Principal	Nulle	Nulle	16,99 km	0,0°		Nul	Nul
61	Ancien couvent des Soeurs Noires	MH Inscrit (parti.)	Vieil-Hesdin	Principal	Nulle	Nulle	17,30 km	0,0°		Nul	Nul
62	Ancien presbytère	MH Inscrit	Teneur	Principal	Nulle	Nulle	19,78 km	0,0°		Nul	Nul
63	Château	MH Inscrit	Tramecourt	Principal	Nulle	Nulle	15,21 km	0,1°		Nul	Nul
64	Château d'Estuval à Vieil-Hesdin	MH Inscrit (parti.)	Auchy-lès-Hesdin	Principal	Nulle	Nulle	16,80 km	0,0°		Nul	Nul
65	Château "Le Lièpvre-du-Val"	MH Inscrit (parti.)	Neulette	Principal	Nulle	Nulle	19,34 km	0,0°		Nul	Nul
66	Château	MH Inscrit	Willeman	Principal	Nulle	Nulle	20,38 km	0,0°		Nul	Nul
67	Eglise Saint-Sulpice	MH Classé		Principal	Nulle	Nulle	20,89 km	0,0°		Nul	Nul
68	Château	MH Inscrit	Humeroeuille	Principal	Nulle	Nulle	21,33 km	0,2°		Nul	Nul
69	Château	MH Inscrit	Humières	Principal	Nulle	Nulle	21,65 km	0,0°		Nul	Nul
70	Eglise Notre-Dame	MH Inscrit	Senlis	Principal	Nulle	Nulle	15,90 km	0,0°		Nul	Nul
71	Eglise Saint-Omer	MH Inscrit	Verchin	Principal	Nulle	Nulle	17,38 km	0,0°		Nul	Nul
72	Station de Pompage de V1	MH Inscrit	Audincthun	Principal	Nulle	Nulle	17,40 km	0,0°		Nul	Nul
73	Château de Verchin	MH Inscrit (parti.)	Verchin	Principal	Nulle	Nulle	18,16 km	0,0°		Nul	Nul

N°	Nom	Type	Localisation	Niveau d'enjeu	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet	PM	Impact visibilité	Impact covisibilité
74	Motte féodale	MH Inscrit	Lisbourg	Principal	Nulle	Nulle	19,20 km	0,0°		Nul	Nul
75	Château et moulin à eau de Renty	Site Inscrit	Renty	Principal	Nulle	Nulle	14,09 km	0,0°		Nul	Nul
76	Eglise Saint-Léger	MH Inscrit	Fauquembergues	Principal	Nulle	Nulle	17,04 km	0,0°		Nul	Nul
77	Eglise Saint-Léger ou Saint-Omer	MH Classé	Merck-Saint-Liévin	Principal	Nulle	Nulle	19,78 km	0,0°		Nul	Nul
78	Cimetière	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	19,79 km	0,0°		Nul	Nul
79	Château	MH Inscrit	Campagne-lès-Hesdin	Principal	Nulle	Nulle	9,44 km	1,1°		Nul	Nul
80	Abbaye de Saint-André aux Bois	MH Inscrit	Gouy-Saint-André	Principal	Nulle	Nulle	10,66 km	1,0°		Nul	Nul
81	Eglise Saint-Vaast	MH Inscrit	Écuire	Principal	Nulle	Nulle	12,69 km	0,0°		Nul	Nul
82	Motte féodale	MH Inscrit	Buire-le-Sec	Principal	Nulle	Nulle	12,79 km	0,8°		Nul	Nul
83	Eglise Saint-Nicolas	MH Inscrit	Maintenay	Principal	Nulle	Nulle	15,24 km	0,0°		Nul	Nul
84	Moulin à eau et scierie	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	16,05 km	0,0°		Nul	Nul
85	Château	MH Inscrit	Airon-Saint-Vaast	Principal	Nulle	Nulle	19,42 km	0,0°		Nul	Nul
86	Abbaye de Valloires (ancienne)	MH Classé	Argoules	Principal	Nulle	Nulle	16,68 km	0,2°		Nul	Nul
87	Eglise de la Nativité de Notre-Dame	MH Classé	Douriez	Principal	Nulle	Nulle	16,58 km	0,0°		Nul	Nul
88	Château	MH Inscrit	Argoules	Principal	Nulle	Nulle	16,66 km	0,0°		Nul	Nul
89	Tilleul sur la place de l'église	Site Classé		Principal	Nulle	Nulle	16,67 km	0,0°		Nul	Nul
90	Gros chêne dans une clairière du bois de Dompierre	Site Classé	Dompierre-sur-Authie	Principal	Nulle	Nulle	17,37 km	0,0°		Nul	Nul
91	Abbaye de Dommartin	MH Inscrit	Tortefontaine	Principal	Nulle	Nulle	18,00 km	0,0°		Nul	Nul
92	Château	MH Inscrit	Dompierre-sur-Authie	Principal	Nulle	Nulle	19,18 km	0,0°		Nul	Nul
93	Château (ancien)	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	19,18 km	0,0°		Nul	Nul

MH : Monument Historique (parti.) : partiellement

D.IV-2c. Éléments reconnus et paysages remarquables

L'état initial fait état de 2 sites touristiques, 1 site d'intérêt ponctuel et 1 élément paysager remarquable présentant un enjeu en terme sensibilité de visibilité ou de covisibilité.

Dans l'aire d'étude rapprochée, l'église Saint-Martin (site singulier n°01) à Embry est insérée en surplomb dans la perspective de la route D149 en arrivant de Rimboval. Elle rencontre certaines éoliennes du projet, sans écrasement, perçues sous sa pointe et même le candélabre (photomontage n°15). L'impact visuel en termes de covisibilité est modéré.

Autre éléments reconnus dans cette aire, mais non sensible, l'impact est faible depuis le panorama de Quilen (photomontage n°26).

Dans l'aire éloignée, la ville de Montreuil concentre à la fois de nombreux éléments patrimoniaux et sites singuliers, mais offre aussi depuis ses remparts à l'est, des vues dégagées sur la Chartreuse Notre-Dame-des-Prés (alias Chartreuse de Neuville) sous la ligne d'horizon et plus largement sur le grand paysage de la vallée de la Canche (photomontages n°33 et n°34). Le projet étant discret à l'horizon et le monument peu reconnaissable dans le paysage, l'impact visuel reste très faible en termes de visibilité depuis les remparts et sites inscrit et classé, mais aussi en termes de covisibilité avec la Chartreuse.

De plus, bien que la silhouette de Montreuil soit reconnaissable (photomontage n°36), notamment par la flèche de la Chapelle de l'Hôtel-Dieu et le clocher de l'Abbatiale Saint-Saulve (Site singulier n°19), les bouts de pales visibles sont courts et difficilement perceptibles. Les impacts de covisibilité sont très faibles.

Occupant une place centrale dans le territoire d'étude, les Ondulations montreuilloises se répartissent sur l'intégralité de l'unité paysagère homonyme depuis l'aire immédiate jusqu'à l'aire éloignée. Elles présentent un enjeu fort avec les vallées habitées de l'aire immédiate, et modéré dans celles de l'aire rapprochée. En effet, situées au contact de la ZIP, elles sont autant concernées en termes de visibilité que de covisibilité. Pour autant, le projet ne crée pas de rupture d'échelle avec les Ondulations, que ce soit depuis les vallées ou sur les plateaux, et ce quelle que soit l'aire d'étude concernée.

En effet, dans l'aire rapprochée, l'impact est très faible avec des vues courtes en fonds de vallée et le projet discret (photomontages n°10, n°11, n°12, n°18, n°21, n°27), voir nul lorsque le projet est masqué (photomontages n°17, n°23).

Dans les vallées de l'aire immédiate, le parc est plus prégnant (photomontages n°5, n°6, n°9) et l'impact est faible à ponctuellement modéré.

En prenant un peu de hauteur il est un peu plus perceptible mais reste harmonieux avec le paysage ondulé que ce soit depuis les coteaux (photomontages n°09, n°19, n°22 et n°27) ou depuis les plateaux (photomontages n°01, n°02, n°03, n°04, n°16, n°20, n°26, n°28, n°29, n°30 et n°31), sans pour autant appesantir les vallées.

Enfin sur des vues de plateau à plateau, il est à l'échelle du grand paysage (photomontages n°01, n°02, n°16, n°20, n°24, n°26, n°28, n°30, n°31) et les impacts sur les ondulations sont faibles dans l'aire immédiate à très faibles dans l'aire rapprochée. Dans l'aire d'étude éloignée, le projet est distant, les impacts très faibles depuis les plateaux et nuls depuis les vallées.

Sur les sites touristiques, le site d'intérêt ponctuel et l'élément paysager qui semblaient présenter un enjeu de sensibilité de visibilité ou de covisibilité, seul un impact visuel modéré est relevé.

L'unité paysagère des Ondulations montreuilloises présente des impacts visuels ponctuellement modérés dans les lieux de vie les plus proches du projet. Ailleurs, le projet s'intègre de manière lisible sur les vues de plateau, soit en ligne courbe depuis l'est et l'ouest, soit en grappe irrégulière depuis le nord et le sud, et discret dans les Ondulations et vallées de l'aire rapprochée. L'impact est faible.

Dans les autres cas, tenu sur l'horizon dans l'aire éloignée ou les contextes boisés ou bâtis masquant le projet, les impacts visuels varient de faible à nul.

Tableau 87 : Synthèse des impacts sur les éléments reconnus dans l'aire rapprochée

N°	Nom	Type	Localisation	Niveau d'enjeu	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet	PM	Impact visibilité	Impact covisibilité
1	Eglise Saint Martin	Tourisme	Embry	Significatif	Modérée	Modérée	2,36 km	4,3°	15	Faible	Modéré
2	Eglise Saint Germain	Tourisme	Royon	Significatif	Nulle	Nulle	3,71 km	1,5°	23	Nul	Nul
3	Panorama	Panorama	Quilen	Significatif	Faible	—	5,62 km	1,8°	26	Faible	—

Tableau 88 : Synthèse des impacts sur les éléments reconnus dans l'aire éloignée

N°	Nom	Type	Localisation	Niveau d'enjeu	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet	PM	Impact visibilité	Impact covisibilité
4	Eglise Saint-Jacques	Tourisme	Sains-lès-Fressin	Significatif	Nulle	Nulle	7,47 km	1,4°		Nul	Nul
5	O Jardin Paisible	Tourisme	Fressin	Significatif	Nulle	Nulle	8,67 km	0,0°		Nul	Nul
6	Vestiges Château féodal	MH Inscrit		Principal	Nulle	Nulle	8,97 km	0,0°		Nul	Nul
7	Château de Montcavrel	Site Classé	Montcavrel	Principal	Nulle	Nulle	8,96 km	0,3°		Nul	Nul
8	Eglise Saint-Martin	MH Classé	Fressin	Principal	Nulle	Nulle	9,09 km	0,0°		Nul	Nul
9	Eglise Saint-Nicolas	Tourisme	Avondance	Significatif	Nulle	Nulle	11,22 km	0,4°		Nul	Nul
10	Château de Recq	MH Inscrit	Recques-sur-Course	Principal	Nulle	Nulle	12,04 km	0,8°		Nul	Nul
11	Château de Parenty	Site Classé	Parenty	Principal	Nulle	Nulle	14,97 km	0,0°		Nul	Nul
12	Ruines du Château de Longvilliers	Site Classé	Longvilliers	Principal	Nulle	Nulle	16,54 km	0,0°		Nul	Nul
13	Panorama en haut de la Rue de l'Eglise	Panorama	Hubersent	Significatif	Très faible	–	18,02 km	0,4°	49	Très faible	–
14	Château de Rosamel	Tourisme	Rosamel	Significatif	Nulle	Nulle	18,72 km	0,0°		Nul	Nul
15	La Côte du Bois Moulu	Panorama	Aubin-Saint-Vaast	Significatif	Très faible	–	9,89 km	1,0°	47	Très faible	–
16	La Chartreuse Notre-Dame-des-Prés	Tourisme	Neuville-sous-Montreuil	Significatif	Nulle	Modérée	10,43 km	0,0°	32, 33, 34	Nul	Très faible
17	Panorama	Panorama	Bouin-Plumoisson	Significatif	Très faible	–	11,33 km	0,8°	48	Très faible	–
18	Montreuil, ville patrimoniale	Ponctuel	Montreuil	Principal	Modérée	Faible	12,45 km	0,7°	32, 33, 34, 35, 36	Très faible à nul	Très faible
19	Abbatiale Saint-Saulve	MH Classé		Principal	Nulle	Faible	12,37 km	0,7°	35, 36	Nul	Très faible
20	Château de la Calotterie	Tourisme	La Calotterie	Significatif	Nulle	Nulle	14,59 km	0,4°		Nul	Nul
21	Jardin du Manoir d'Hénocq	JR	Enocq	Significatif	Nulle	Nulle	16,68 km	0,0°		Nul	Nul
22	Jardin des plantes mellifères du Musée de l'Abeille	Tourisme	Bouin-Plumoisson	Significatif	Nulle	Nulle	11,28 km	0,0°		Nul	Nul
23	Ancienne commanderie du bois Saint-Jean	Tourisme	Auchy-lès-Hesdin	Significatif	Nulle	Nulle	12,22 km	0,0°		Nul	Nul
24	Panorama	Panorama		Significatif	Nulle	Nulle	12,37 km	0,1°		Nul	Nul
25	Jardin d'Eden	Tourisme	Le Parcq	Significatif	Nulle	Nulle	15,60 km	0,6°		Nul	Nul
26	Panorama du Mont Quesnoy	Panorama	Brévillers	Significatif	Très faible	–	15,84 km	0,6°	38	Très faible	–
27	Eglise Sainte Marguerite	Tourisme	Ambricourt	Significatif	Nulle	Nulle	16,71 km	0,1°		Nul	Nul
28	Eglise Saint Germain	Tourisme	Crépy	Significatif	Nulle	Nulle	18,36 km	0,3°		Nul	Nul
29	Jardin du Château d'Humeroeuille	Tourisme	Humeroeuille	Significatif	Nulle	Nulle	21,37 km	0,4°		Nul	Nul
30	Eglise Saint Thomas-Canterbury	Tourisme	Coupelle-Vieille	Significatif	Nulle	Nulle	12,39 km	0,0°		Nul	Nul
31	Eglise Saint-Antoine	Tourisme	Coupelle-Neuve	Significatif	Nulle	Nulle	12,87 km	0,1°		Nul	Nul
32	Eglise Saint Nicaise "Notre Dame du Joyel"	Tourisme	Ruisseauville	Significatif	Nulle	Nulle	13,05 km	0,5°		Nul	Nul
33	Moulin de Lugy	Tourisme	Lugy	Significatif	Nulle	Nulle	16,87 km	0,0°		Nul	Nul
34	Jardins de la Lys	Tourisme	Verchin	Significatif	Nulle	Nulle	17,29 km	0,0°		Nul	Nul
35	Château et moulin à eau de Renty	Site Inscrit	Renty	Principal	Nulle	Nulle	14,09 km	0,0°		Nul	Nul
36	Château d'Hervarre	Tourisme	Hervarre	Significatif	Nulle	Nulle	18,58 km	0,0°		Nul	Nul
37	Moulin de Maintenay	MH Inscrit	Maintenay	Principal	Nulle	Nulle	16,05 km	0,0°		Nul	Nul
38	Jardin des Lianes	JR	Chériennes	Significatif	Nulle	Nulle	19,69 km	0,0°		Nul	Nul
39	Abbaye de Valloires (ancienne)	MH Classé	Argoules	Principal	Nulle	Nulle	16,68 km	0,2°		Nul	Nul
40	Jardin de l'Abbaye de Valloires	JR		Significatif	Nulle	Nulle	16,56 km	0,0°		Nul	Nul

Tableau 89 : Synthèse des impacts sur les paysages remarquables dans l'aire éloignée

	Nom	Type	Localisation	Niveau d'enjeu	Sensibilité visibilité	Sensibilité covisibilité	Distance au projet	ZIV verticale du projet	PM	Impact visibilité	Impact covisibilité
	Les Ondulations montreuilloises	Remarquable	–	Principal	Forte	Forte	0,00 km	<20°	4, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 20, 21, 22, 23, 26, 29, 30, 31, 41, 45	Modéré à nul	Faible à nul
	La Canche et ses Affluents	Remarquable	–	Principal	Faible	Nulle	5,46 km	2,0°	33, 34, 38, 39, 44, 47, 48, 49	Nul	Très faible
	Haute vallée de l'Aa	Remarquable	–	Principal	Nulle	Nulle	11,62 km	0,2°		Nul	Nul
	Basse vallée de la Canche	Remarquable	–	Principal	Nulle	Nulle	12,41 km	0,4°		Nul	Nul
	Basse vallée de l'Authie	Remarquable	–	Principal	Nulle	Nulle	12,15 km	0,7°		Nul	Nul
	Haute vallée de la Lys	Remarquable	–	Principal	Nulle	Nulle	16,98 km	0,4°		Nul	Nul
	Coteaux sud du Boulonnais	Remarquable	–	Principal	Nulle	Nulle	18,53 km	0,0°		Nul	Nul
	Plateau de Lumbres	Remarquable	–	Principal	Nulle	Nulle	20,07 km	0,0°		Nul	Nul

D.IV-2d. Contexte éolien

Le projet des Magnolias s'installe à plus de 5 km d'un parc éolien. Non loin du secteur de Fruges, il est sans pour autant à son contact direct (parcs les plus proches situés à cheval entre l'aire rapprochée et l'aire éloignée). Inscrit dans un territoire aux rythmes oscillant entre plateaux cultivés dégagés et vallées habitées, les effets de brouillages et de saturation visuelle concrets du projet sont globalement très faibles, voire nuls (voir le résumé de l'analyse de saturation visuelle au paragraphe Lieux de vie ci-avant). Depuis les vallées habitées dans l'aire immédiate, les autres parcs ne sont pas visibles. Depuis les plateaux, les vues sont larges, et les parcs sur des plans voire des horizons différents.

Il s'intègre de manière lisible sur les vues de plateau, soit en ligne courbe depuis l'est et l'ouest, soit en grappe irrégulière depuis le nord et le sud. Bien que les rotors au sein du projet soient différents, ce dernier propose une implantation lisible, cohérente avec le paysage remarquable des Ondulations montreuilloises. Cette unité paysagère offre un large panel de situations pour analyser leur perception. L'implantation n'étant ni une ligne exactement droite, ni régulière dans ses espaces inter-éolien, ces différences sont peu perceptibles à l'œil nu, tant en vues immédiates que rapprochées. En vues éloignées, la distance gomme toutes irrégularités. Le projet accompagne même la perception des courbes des Ondulations montreuilloises (photomontage n°29). Les impacts cumulés restent très faibles à nuls, quelques soient les aires.

D.IV-2e. Vues dynamiques

Axe de déplacements

Dans l'aire immédiate, le projet s'insère dans un plateau agricole. La petite route qui traverse à proximité du projet la **D149**, présente des vues directes sur le projet (photomontage n°2). Les vues sont ouvertes vers le projet et les impacts visuels varient de modérés à faibles. Lorsque les voies se situent en fond de vallées, comme d'autres tronçons de la **D149**, comme la **D153** (photomontage n°9 et n°17), la **D149E1** (photomontage n°11) et la **D108**, les vues sont variées, tantôt villages bâtis et végétation, tantôt paysage du fond de val un peu plus ouvert. Les impacts visuels varient de faibles à très faibles.

Tous les autres axes dynamiques de l'aire rapprochée et éloignée sont peu ou ne sont pas impactés par le projet. En effet, ils s'insèrent en fond de vallée, où le projet est masqué par de la végétation et le relief en partie, comme depuis la **D130** (photomontages n°11, n°12, n°21 et n°23) ou comme depuis la **D928** (photomontage n°42).

Tableau 90 : Synthèse des impacts pour les vues dynamiques dans l'aire immédiate

Aire d'étude	Nom	Type	Localisation	Sensibilité visibilité	PM	Impact visibilité
Immédiate	D153	Route locale	/	Forte	9, 17	Faible à très faible
	D149E1		/	Forte	10	Très faible
	D149		/	Forte	2, 7, 13	Modéré à faible
	D108	Route principale	/	Très faible		Très faible

Tableau 91 : Synthèse des impacts pour les vues dynamiques dans l'aire rapprochée

Aire d'étude	Nom	Type	Localisation	Sensibilité visibilité	PM	Impact visibilité
Rapprochée	D126	Route principale	/	Faible		Faible
	D343		/	Faible		Faible
	D108	Route secondaire	/	Modérée	16, 24, 29	Faible
	D130		/	Nulle	11, 12, 21, 23	Très faibles à nul

Tableau 92 : Synthèse des impacts pour les vues dynamiques dans l'aire éloignée

Aire d'étude	Nom	Type	Localisation	Sensibilité visibilité	PM	Impact visibilité
Eloignée	D130	Route principale	/	Nulle		Nul
	D113		/	Nulle		Nul
	D939		/	Nulle		Nul
	D928		/	Nulle	42	Très faible
	D939		/	Nulle		Nul
	D126		/	Nulle		Nul
	D157		/	Nulle		Nul
	D341		/	Nulle		Nul
	D901		/	Nulle		Nul
	D303		/	Nulle		Nul
	D1001	/	Nulle		Nul	
	D939	Autoroute	/	Nulle		Nul
	A16		/	Nulle		Nul
Etaples - Arras/Lille	Voie ferrée	/	Nulle		Nul	

Axes touristiques

Dans l'aire immédiate, les vues sur le projet sont régulières depuis les tronçons ruraux des boucles locales de promenade qui traversent le plateau agricole, notamment depuis la **boucle locale des Sept Vallées Ternoises** (photomontages n°1 et n°3), ou encore la **boucle locale à vélo du Bras de Bronne** (photomontages n°7, n°10 et n°13). Les vues sont ouvertes vers le projet et les impacts visuels varient de faibles à très faibles, ponctuellement modérés.

Les autres itinéraires touristiques présents sur le territoire d'étude dans les aires rapprochée et éloignée, sont globalement peu ou ne sont pas impactés par le projet. Des vues peuvent toutefois exister depuis les coteaux et les plateaux où le projet serait très peu prégnant. Les impacts sont donc très faibles sur les tronçons aux vues dégagées.

Tableau 93 : Synthèse des impacts pour les axes touristiques dans l'aire immédiate

Aire d'étude	Nom	Type	Localisation	Sensibilité visibilité	PM	Impact visibilité
Immédiate	Les Sept vallées ternoises	Boucle locale	/	Forte	1, 3	Modéré à faible
	Le Bras de Bronne	Boucle locale à vélo	/	Forte	2, 7, 13, 14, 15, 20	Modéré à faible

Tableau 94 : Synthèse des impacts pour les axes touristiques dans l'aire rapprochée

Aire d'étude	Nom	Type	Localisation	Sensibilité visibilité	PM	Impact visibilité
Rapprochée	GR121	GR	/	Modérée	20, 28, 30, 31	Faible

Tableau 95 : Synthèse des impacts pour les axes touristiques dans l'aire éloignée

Aire d'étude	Nom	Type	Localisation	Sensibilité visibilité	PM	Impact visibilité
Eloignée	Sud Ternois	GRP	/	Nulle		Nul
	GR121	GR	/	Faible à nulle	36, 43	Très faible à nul
	GR123		/	Très faible		Très faible
	GR127	/	Nulle		Nul	

E. Mesures

RAPPEL METHODOLOGIQUE

Les mesures « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC) concernent les éoliennes et leurs équipements connexes. Elles sont principalement mises en œuvre lors de l'élaboration du projet. Des mesures d'accompagnement peuvent également être définies en complément des mesures ERC.

E.I. Mesures d'évitement et de réduction

Le projet retenu est le fruit d'une confrontation d'une multitude d'enjeux et de l'intégration d'un panel de contraintes. Il tient compte des différentes recommandations formulées pour le milieu physique, le milieu naturel, le milieu humain et le paysage (cf. Etude d'impact).

Plusieurs mesures d'évitement et de réduction de l'impact paysager ont été prises lors de l'élaboration du projet.

E.I-1a. Choix du site du projet

Objectif : s'inscrire en cohérence avec le territoire et le contexte éolien existant à proximité.

Localisation : zone d'implantation potentielle

Estimation des dépenses : intégré dans le coût global du projet

Le porteur de projet a fait le choix de développer le projet de Parc éolien des Magnolias dans un paysage ouvert de plateau agricole bordé par deux petites vallées. Il s'inscrit dans une dynamique de parc isolé ponctuel, tels que ceux des Mont-Huet et Frençq et du Mont d'Ergny, bien que non loin du secteur Haut-Artois / Ternois et notamment des parcs regroupés de Fruges.

E.I-1b. Définition de l'implantation des éoliennes

Objectif : assurer la bonne insertion paysagère de l'implantation retenue.

Localisation : zone d'implantation potentielle

Estimation des dépenses : intégré dans le coût global du projet

Lors de l'élaboration du projet, le choix s'est porté sur l'implantation ayant le moins d'impact sur le village le plus proche, Boubers-lès-Hesmond, ainsi que sur le paysage remarquable des Ondulations montreuilloises.

Enjeu	Mesure d'évitement	Mesure de réduction
Insertion du projet dans le paysage	L'implantation choisie se rapproche d'une ligne, qui s'appuie sur la ligne de crête du relief.	Implantation à l'échelle du paysage.
Conserver la qualité paysagère depuis les lieux de vie proches	Elle a le nombre d'éoliennes le plus faible et s'éloigne le plus des habitations les plus proches (> 590 m).	Implantation de machines cohérente et bien intégrée au paysage depuis les franges des lieux de vie ou les perspectives, Evitant et réduisant les effets de surplomb (contrairement aux variantes A et B)

E.I-1c. Définition des aménagements connexes

Objectif : assurer la bonne insertion paysagère des aménagements connexes du projet.

Localisation : zone d'implantation potentielle

Estimation des dépenses : intégré dans le coût global du projet

Afin d'assurer la bonne intégration paysagère des aménagements connexes, le choix a été fait :

- de privilégier l'emploi des chemins existants pour les accès et une localisation des plateformes de levage dans le sens des cultures, en concertation avec les propriétaires et exploitants agricoles concernés ;
- d'enterrer les réseaux électriques internes. Ils n'auront pas d'impact sur le paysage ;
- d'implanter les postes de livraison à l'arrière de l'éolienne E3, en bordure du chemin d'accès à l'éolienne E4. Il présente également des mesures d'insertion paysagère, avec le choix d'un bardage bois à même de favoriser la discrétion de ces infrastructures dans le paysage.

E.I-2. Mesures en phase chantier de construction et de démantèlement

E.I-2a. Remise en état du site après chantier

Objectif : remettre en état les emprises après le chantier de construction, comme de démantèlement.

Localisation : ensemble de la zone de travaux

Estimation des dépenses : compris dans le coût global du chantier

Après le chantier d'installation du parc éolien, les entreprises intervenantes ont pour objectif de remettre en état toutes les aires de chantier non nécessaires à l'exploitation du parc éolien (base vie, aires de stockage et de stationnement, etc.). Un état des lieux contradictoire avec huissier de justice attestera de la bonne prise en compte de l'environnement dans les activités de remise en état. Cette remise en état consiste notamment à :

- enlever les matériaux et déchets restants et excédentaires,
- procéder au nettoyage et à la remise en état des aires de gisements et dépôts de matériaux, de la base vie,
- procéder à l'égalisation et au nivellement des aires de chantier,
- effectuer une remise en état des pistes d'accès et aires planes lorsqu'elles ont été endommagées à la suite de l'exécution des travaux et au trafic de construction. Les entreprises intervenantes remettront au Maître de l'Ouvrage des pistes d'accès conformes aux dimensions et aux spécifications requises,
- respecter les éventuelles modalités de remblayage spécifiques,
- procéder aux éventuelles actions de dépollution et prendre en charge les indemnités pour d'éventuels dégâts accidentels aux propriétés privées non directement concernées par les aménagements.

Dans le cas où de la terre végétale a été enlevée et stockée, puis replacée pour retrouver l'état initial, l'entreprise s'engage à stocker la terre arable séparément du reste et à la replacer par-dessus tout en surface.

E.II. Mesures d'accompagnement

Dans le cadre de la concertation locale, une réflexion est en cours pour accompagner le développement local par des projets en lien avec l'amélioration du cadre de vie. Elle sera précisée au cours de l'instruction. A ce stade, il est proposé une enveloppe financière maximale correspondant à 4 000 € par MW installé soit une estimation de 72 000 €.

Enfin, une enveloppe de 30 000 € par éolienne, soit 120 000 € au total, a été prévue pour des mesures liées à la transition énergétique. Cette mesure sera également concertée avec la commune d'implantation et précisée au cours de l'instruction.

E.III.Bilan des impacts résiduels

Le tableau ci-après reprend la synthèse et les préconisations de l'état initial et présente les impacts résiduels après les mesures d'évitement et de réduction.

Tableau 96 : Bilan des impacts résiduels

Enjeux	Diagnostic de l'état initial	Sensibilité au projet	Préconisations éventuelles	Mesures d'évitement et réduction	Impacts bruts	Impacts résiduels
Lieu de vie	Les 2 habitations isolées (Demilleville et la Ferme d'en-haut) : <ul style="list-style-type: none"> présentent une sensibilité de visibilité <u>très faible</u> à nulle, Les habitations isolées, peu marquantes dans le paysage, ne sont <u>pas sensibles</u> aux covisibilités. 	<u>Très faible</u> à nulle	Vérifier la cohérence des vues depuis et sur les lieux de vie. Eviter l'implantation d'éoliennes dans l'axe des rues principales des villages de l'aire immédiate.	Adaptation du projet en phase de conception pour réduire la visibilité du projet depuis les lieux de vies proches, en réduisant le nombre d'éoliennes et en s'éloignant des habitations les plus proches (Variante C), par rapport à d'autres variantes (Variante A et Variante B)	<u>Faibles</u> à nuls	<u>Faibles</u> à nuls
	2 hameaux sur 3 sont sensibles : <ul style="list-style-type: none"> 1 hameau (Le Gué) présente une sensibilité de visibilité <u>forte</u>, 1 hameau (Pottier) a une sensibilité de visibilité <u>modérée</u>, Les hameaux, peu marquant dans le paysage, ne sont <u>pas sensible</u> aux covisibilités. 	<u>Forte</u> à nulle			<u>Modérés</u> à nuls	<u>Modérés</u> à nuls
	6 villages sur 21 sont sensibles : <ul style="list-style-type: none"> 1 village de l'aire immédiate (Boubers-lès-Hesmond) présente une sensibilité de visibilité <u>forte</u>, 3 villages de l'aire immédiate (Embry, Saint-Denœux, Hesmond) et 1 ville de l'aire éloignée (Montreuil) ont une sensibilité de visibilité <u>modérée</u>, 1 village de l'aire immédiate (Saint-Denœux) a une sensibilité de covisibilité <u>forte</u>, 2 villages de l'aire immédiate (Boubers-lès-Hesmond et Embry) et 1 village de l'aire rapprochée (Lebiez) ont une sensibilité de covisibilité <u>modérée</u>, Les autres villages, peu marquants dans le paysage, sont <u>peu</u> ou ne sont <u>pas sensibles</u>. 	<u>Forte</u> à nulle			<u>Modérés</u> à nuls	<u>Modérés</u> à nuls
Vue dynamique	Le territoire d'étude est irrigué par plusieurs grands axes de transport et un ensemble de petites routes traversant des paysages majoritairement ouverts : <ul style="list-style-type: none"> Les sensibilités <u>fortes</u> concernent les routes locales de l'aire immédiate : D153/149E1/149, Les sensibilités <u>modérées</u> concernent la route secondaire de l'aire immédiate : D108, Quelques tronçons sont sensibles ponctuellement dans l'aire éloignée mais globalement les axes principaux sont <u>peu</u> ou ne sont <u>pas sensibles</u> au projet. 	Localement <u>Forte</u> à nulle	Vérifier la cohérence de l'implantation du projet visible depuis les routes et itinéraires touristiques sensibles.		Localement <u>modérés</u> à nuls	Localement <u>modérés</u> à nuls
	Le territoire d'étude est irrigué par plusieurs itinéraires touristiques : <ul style="list-style-type: none"> Les sensibilités <u>fortes</u> concernent les tronçons des Sept vallées ternoises et du Bras de Bronne, Les sensibilités <u>modérées</u> concernent les tronçons du GR121, Quelques tronçons sont sensibles ponctuellement dans l'aire éloignée mais globalement les itinéraires touristiques sont <u>peu</u> ou ne sont <u>pas sensibles</u>. 					
Patrimoine	Quelques patrimoines sont sensibles : <ul style="list-style-type: none"> L'église Sainte-Austreberthe, le site de Montreuil-sur-Mer et Val de Canche, la Citadelle de Montreuil et les Remparts, places et monuments commémoratifs présentent des sensibilités de visibilité <u>modérées</u>. L'église Sainte-Austreberthe présente une sensibilité de covisibilité qui est <u>forte</u>. L'ancienne Chartreuse Notre-Dame-des-Prés présente une sensibilité de covisibilité qui est <u>modérée</u>. Tous les autres patrimoines sont <u>peu</u> ou ne sont <u>pas sensibles</u> au projet. 	<u>Forte</u> à nulle	Vérifier la cohérence des vues depuis et sur les patrimoines protégés sensibles.	Adaptation du projet en phase de conception pour réduire l'impact sur les paysages et patrimoines reconnus et la concurrence visuelle, en réduisant le nombre de machines.	<u>Faibles</u> à nuls	<u>Faibles</u> à nuls
Paysage reconnu	Quelques sites singuliers et paysages remarquables sont sensibles : <ul style="list-style-type: none"> Les Ondulations montreuilloises sont le paysage reconnu le plus sensible du projet. Du fait que le projet se situe au sein de ce paysage, elle présente des sensibilités <u>fortes</u>. L'église Sainte-Austreberthe et le site ponctuel de Montreuil-présentent des sensibilités de visibilité <u>modérées</u> Les sensibilités de covisibilité <u>modérées</u> concernent l'église Saint-Martin et l'ancienne Chartreuse Notre-Dame-des-Prés, Tous les autres paysages reconnus sont <u>peu</u> ou ne sont <u>pas sensibles</u> au projet. 	<u>Forte</u> à nulle	Eviter les effets de ruptures d'échelle et les effets de concurrences visuelles avec les vallées qui dessinent l'identité des Ondulations montreuilloises. Elaborer un projet suivant la ligne du relief pour une meilleure lisibilité		<u>Modérés</u> à nuls	<u>Modérés</u> à nuls
Contexte éolien	Le projet s'insère sur un plateau rural ouvert encadré par deux vallées, à l'écart des grands pôles éoliens : <ul style="list-style-type: none"> Excentré du contexte éolien dense, les parcs les plus proches (l'Épinette et la Sole Bellevue) se situent à cheval entre l'aire rapprochée et l'aire éloignée. La sensibilité de covisibilité est <u>modérée</u> à <u>faible</u> pour les parcs éoliens de l'Épinette et de la Sole Bellevue. Les autres parcs éoliens sont situés dans l'aire éloignée. Leurs sensibilités baissent à mesure de l'éloignement du projet. Les niveaux de sensibilité de covisibilité sont <u>très faibles</u> voir nulles. 	<u>Modérée</u> à nulle	Eviter les effets de brouillage visuel avec les parcs éoliens existants	Adaptation du projet en phase de conception en réduisant le nombre de machines et limitant les effets d'encerclements (Variante C)	<u>Très faibles</u> à nuls	<u>Très faibles</u> à nuls

F. Evolution probable du paysage

Tableau 97 : Evolution probable du paysage sans et avec le projet

Thèmes	Scénario de référence	Avec le projet
Paysages du quotidien	Les paysages du quotidien sont principalement ruraux et éloignés des grands pôles urbains qui se concentrent sur le littoral. Leur influence est légèrement marquée à l'ouest, avec la ville de Montreuil, dépendante du bassin de vie d'Étaples et du Touquet-Paris-Plage. Deux petits pôles urbains sont présents, avec Hesdin au sud (12,8 km) et Fruges au nord-est (12,5 km). Leurs influences sont relativement faibles sur les communes du territoire d'étude. Les villages autour du projet évoluent peu du fait d'un accroissement faible de la population, de même que les axes de déplacement.	Le projet éolien n'a pas d'influence sur l'évolution des paysages ruraux et urbains, même s'il conforte très localement la vocation agricole des parcelles dans lesquelles il s'insère. ECART NON SIGNIFICATIF
Paysages reconnus et patrimoines	Les protections au titre des monuments historiques sont relativement stables, de même que les éléments bénéficiant d'une valorisation touristique. Le projet ne s'inscrit pas à proximité des sites les plus touristiques, qui se concentrent plutôt sur le littoral. Néanmoins à une échelle plus locale, certains sites et paysages restent reconnus. Les itinéraires touristiques permettent de faire découvrir les différents paysages du territoire d'étude.	Le projet implique un impact sur les Ondulations montreuilloises et plus précisément la petite vallée de l'Embrienne de manière très ponctuelle, ce qui ne remet pas en cause la qualité paysagère globale des Ondulations montreuilloises et sa reconnaissance. Ainsi, il n'entraînera pas un changement important sur le paysage perçu depuis les sites patrimoniaux et reconnus, ainsi que les itinéraires touristiques. ECART NON SIGNIFICATIF
Contexte éolien	L'éolien se développe de manière dynamique sur le territoire d'étude, contribuant aux objectifs de développement des énergies renouvelables fixées à l'échelle nationale.	Le projet des Magnolias s'installe à plus de 5 km d'un parc éolien. Non loin du secteur de Fruges, il est sans pour autant à son contact direct. Même si le territoire d'étude est soumis à des saturations visuelles, le projet participe aux impacts cumulés de façon peu significative. En effet, il n'engendre pas de brouillage visuel puisque son implantation est lisible, simple et en cohérence avec les parcs alentours. ECART NON SIGNIFICATIF

G. Conclusion du volet paysager

Le Parc éolien des Magnolias est localisé sur la commune de Boubers-lès-Hesmond (62), dans le département du Pas-de-Calais, en Hauts-de-France.

L'évaluation des impacts paysagers du projet a été menée sur la base :

- d'un état initial hiérarchisé,
- d'une réflexion autour de variantes de principe possibles sur la composition du parc,
- d'une simulation de la zone d'influence visuelle des éoliennes du projet et de la zone d'influence visuelle cumulée avec les autres parcs éoliens connus,
- d'une analyse du risque de saturation visuelle pour 6 lieux de vie et 6 photomontages à 360° à partir de prises de vue effectuées entre le 11/01/2021 et 02/03/2021,
- de l'analyse de 49 photomontages réalisés à partir de prises de vue effectuées entre le 11/01/2021 et 02/03/2021.

Le territoire d'étude dispose de différents paysages : de hauts plateaux calcaires cultivés au nord-est qui glissent vers le sud-ouest, érodés par un chevelu régulier et dense de petites vallées et vallons secs, futurs affluents de vallées profondes au sud-ouest. Le projet de Parc éolien des Magnolias s'installe au sein des Ondulations montreuilloises plus précisément en rebord du plateau. Elles occupent le centre des aires d'étude et sont le point d'articulation entre la large Vallée de la Canche au sud et les Hauts plateaux artésiens cultivés du nord à l'est. Elles proposent des paysages de plateaux cultivés largement ouverts, rythmés de petites vallées boisées et habitées, en somme un condensé miniaturisé des paysages de plateaux découpés par les vallées présentes au nord dans l'unité paysagère de l'Artois.

L'état initial du paysage et du patrimoine a mis en évidence des sensibilités fortes à modérées pour les villages et hameaux proches du projet et situés dans les petites vallées du paysage reconnu des Ondulations montreuilloises. Le paysage des Ondulations montreuilloises lui-même et l'église de Sainte-Austreberthe à Saint-Denœux présentent une forte sensibilité de covisibilité, tandis qu'elle est faible pour la ville fortifiée de Montreuil. Depuis les remparts de la ville, la Chartreuse de Notre-Dame-des-Prés de Neuville présente également une sensibilité modérée de covisibilité. L'église Saint-Martin à Embry présente des sensibilités de visibilité et de covisibilité modérée. Insérés en général dans les bourgs, villages et dans les vallées, les sensibilités des autres patrimoines et paysages reconnus sont de manière générale faibles voire nulles.

Trois variantes d'implantation ont été envisagées par le porteur de projet. Le projet est finalement composé de 4 éoliennes de 178 m maximal en bout de pale. Cette configuration a été retenue afin d'aboutir à un projet de moindre incidence sur le paysage. Le choix s'est porté sur la variante comportant le moins de machines et un impact moindre depuis les vues proches, avec une prégnance sur le village de Boubers-lès-Hesmond moins importante grâce au recul de l'éolienne E2, plus éloignée du village. Le Parc éolien des Magnolias se compose de 4 éoliennes à différents gabarits, 136 m de diamètre pour E1, 148 m pour E2 et de 130 m pour E3 et E4, pour des puissances unitaires de 4 à 5 MW.

Il s'intègre de manière lisible sur les vues de plateau, soit en ligne courbe depuis l'est et l'ouest, soit en grappe irrégulière depuis le nord et le sud. Bien que les rotors au sein du projet soient différents, ce dernier propose une implantation lisible, cohérente avec le paysage remarquable des Ondulations montreuilloises. L'implantation n'étant ni une ligne exactement droite, ni régulière dans ses espaces inter-éolien, ces différences sont peu perceptibles à l'œil nu, tant en vues immédiates que rapprochées. En vues éloignées, la distance gomme toutes irrégularités. Le projet accompagne même la perception des courbes des Ondulations montreuilloises (voir Figure 32, ci-contre).

Figure 32 : Photomontage du Parc éolien des Magnolias depuis le plateau sur la D108 en direction d'Embry



Réalisation : Enviroscop

Les lieux de vie localisés dans l'aire immédiate présentaient des sensibilités à l'état initial s'avérant être moindres. Les impacts sont tout au plus modérés pour les lieux de vie les plus proches ; depuis le village de Boubers-lès-Hesmond et le hameau du Gué et très localement en covisibilité avec la silhouette d'Embry. Pour les autres quelle que soit l'aire, la visibilité limitée sur le projet et/ou l'éloignement au projet induisent des impacts faibles à nuls sur ces derniers. Sinon les lieux de vie s'inscrivant dans des fonds de vallées, entre reliefs et boisements qui les masquent, l'impact du projet sur les silhouettes est globalement faible à nul.

Concernant les éléments patrimoniaux et sites d'intérêt, le projet est discret et entre peu en concurrence visuelle avec les monuments. Depuis le parvis de l'église Sainte-Austreberthe (MH partiellement inscrit), la végétation ne laisse transparaître que des bouts de pales. De plus, tout comme la Chartreuse de Neuville (MH classé), les silhouettes des monuments se détachent peu de l'horizon. Dans les autres cas, les contextes boisés ou bâtis masquent très fortement ou intégralement le projet, sans impact sur les autres patrimoines protégés du territoire d'étude. Par ailleurs, le projet des Magnolias n'est pas visible depuis le centre-ville d'Hesdin et ne présente pas de covisibilité avec le beffroi, patrimoine UNESCO. Sur les sites touristiques, le site d'intérêt ponctuel et l'élément paysager qui semblaient présenter un enjeu de sensibilité de visibilité ou de covisibilité, seul un impact visuel ponctuellement est relevé pour le paysage des Ondulations montreuilloises à proximité des lieux de vie les plus proches du projet. Ailleurs, le projet s'intègre de manière lisible sur les vues de plateau, dans les Ondulations et vallées de l'aire rapprochée. Dans les autres cas, tenu sur l'horizon dans l'aire éloignée ou inscrits dans des contextes boisés ou bâtis, le projet est masqué.

Le projet des Magnolias s'installe à plus de 5 km d'un parc éolien. Non loin du secteur de Fruges, il est sans pour autant à son contact direct (parcs les plus proches situés à cheval entre les aires rapprochée et éloignée). Inscrit dans un territoire aux rythmes oscillant entre plateaux cultivés dégagés et vallées habitées, les effets de brouillages et de saturation visuelle du projet sont peu importants, voire inexistants. Depuis les vallées habitées dans l'aire immédiate, les autres parcs ne sont pas visibles. Depuis les plateaux, les vues sont larges et les parcs sur des plans voire des horizons différents. Aussi, même si le territoire d'étude est soumis à des saturations visuelles, le projet participe aux impacts cumulés de façon peu significative. En effet, il n'engendre pas de brouillage visuel puisque son implantation est lisible, simple et en cohérence avec les parcs alentours.

Certains lieux de vie ont des vues très proches sur le projet, c'est pourquoi le maître d'ouvrage s'est engagé à mettre en place une mesure pour accompagner le développement local par des projets en lien avec l'amélioration du cadre de vie. Une réflexion est en cours. Elle sera précisée au cours de l'instruction. A ce stade, il est proposé une enveloppe financière maximale correspondant à 4 000 € par MW installé soit une estimation de 72 000 €. Aussi, des mesures liées à la transition énergétique pour la commune d'implantation seront financées par une enveloppe de 30 000 € par éolienne, soit 120 000 € au total.

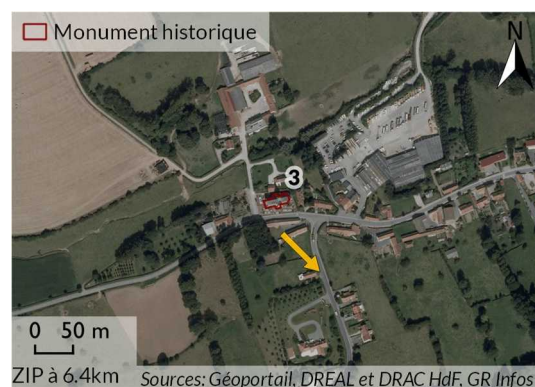
H. Annexes

H.I. Cartes complémentaires

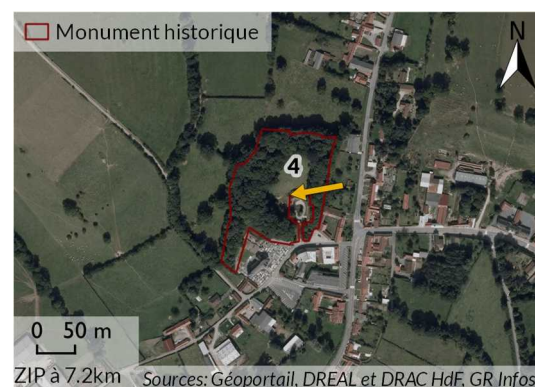
Cartes de localisation des patrimoines et sites reconnus aux sensibilités nulles dans la préanalyse des sensibilités

Ondulations montreuilloises

Carte 97 : Monument Historique n°3



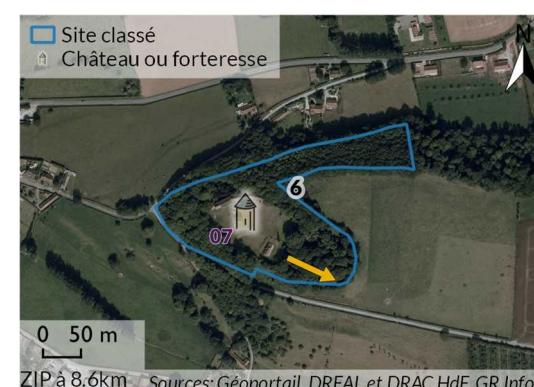
Carte 98 : Monument Historique n°4



Carte 99 : Monument Historique n°5



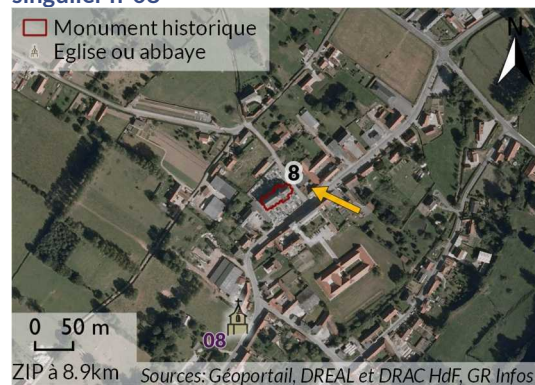
Carte 100 : Monument Historique n°6



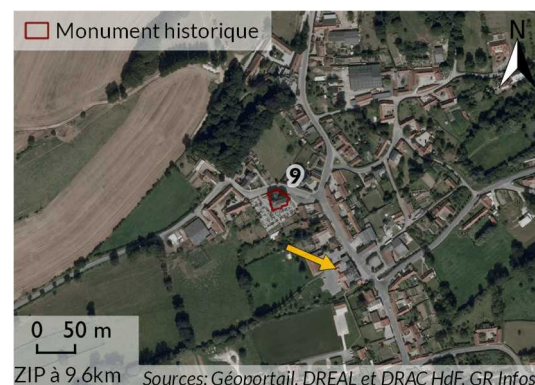
Carte 101 : Monument Historique n°7 et site singulier n°06



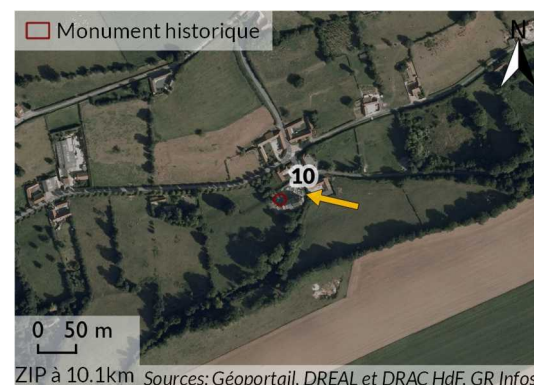
Carte 102 : Monument Historique n°8 et site singulier n°08



Carte 103 : Monument Historique n°9



Carte 104 : Monument Historique n°10



Carte 105 : Site classé n°12



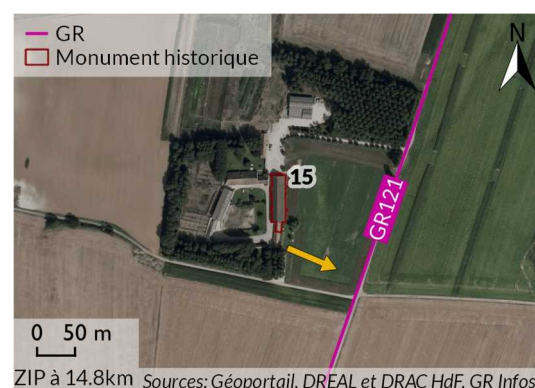
Carte 106 : Monument Historique n°13 et site singulier n°11



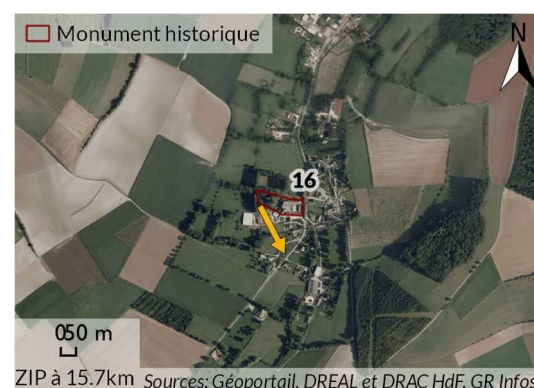
Carte 107 : Monument Historique n°14



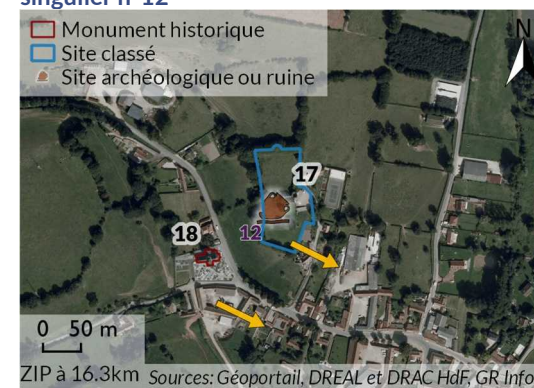
Carte 108 : Monument Historique n°15



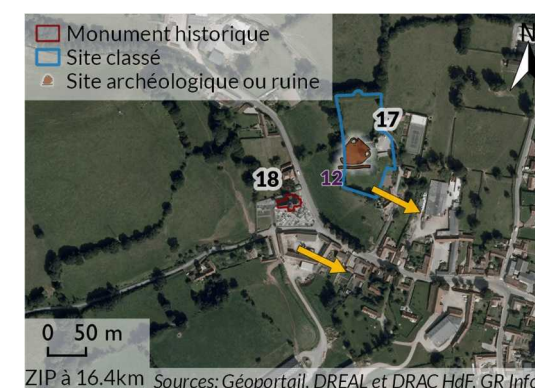
Carte 109 : Monument Historique n°16



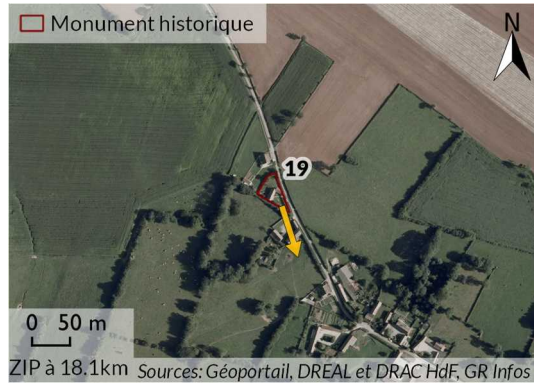
Carte 110 : Monument Historique n°17 et site singulier n°12



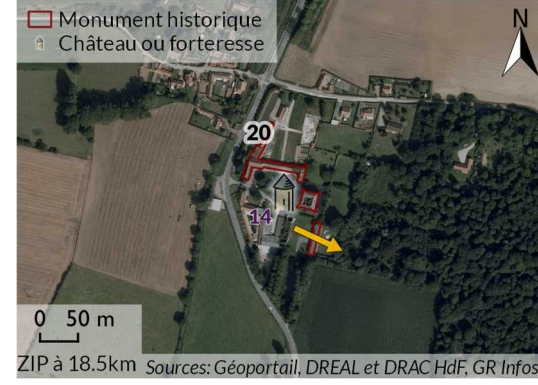
Carte 111 : Monument Historique n°18



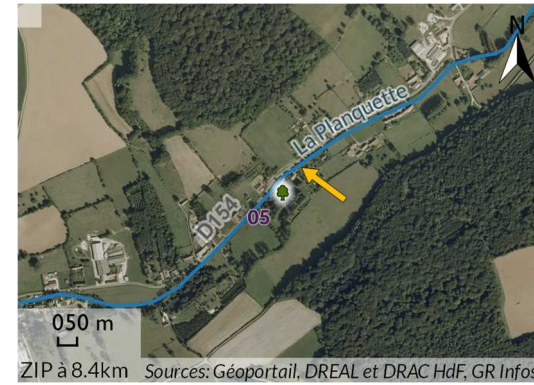
Carte 112 : Monument Historique n°19



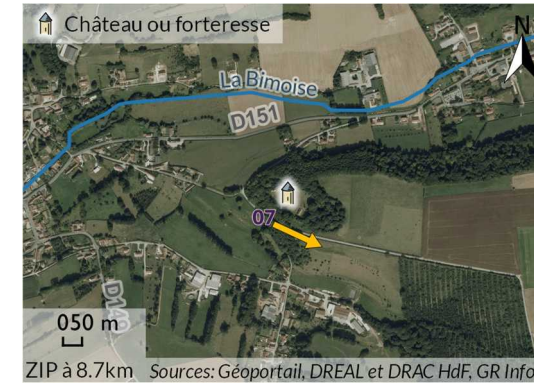
Carte 113 : Monument Historique n°20 et site singulier n°14



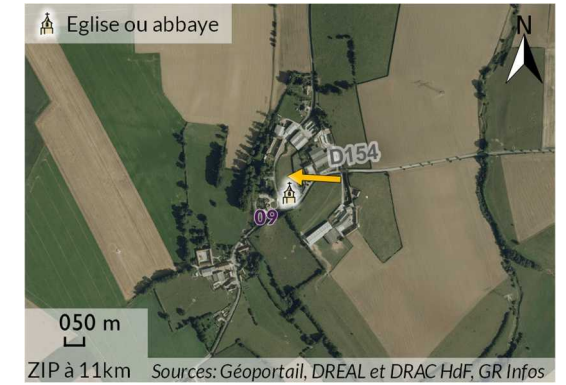
Carte 114 : Site singulier n°05



Carte 115 : Site singulier n°07

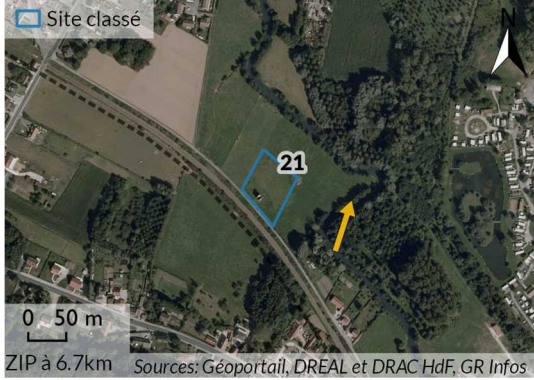


Carte 116 : Site singulier n°09



Vallée de la Canche

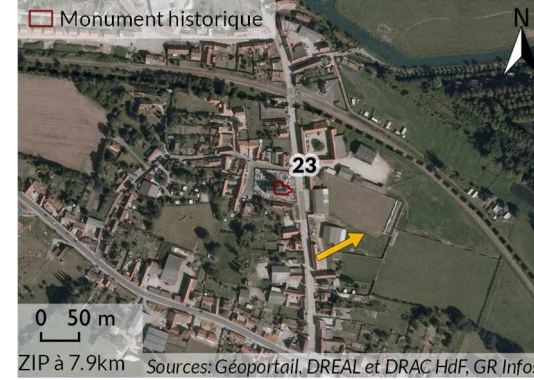
Carte 117 : Monument Historique n°21



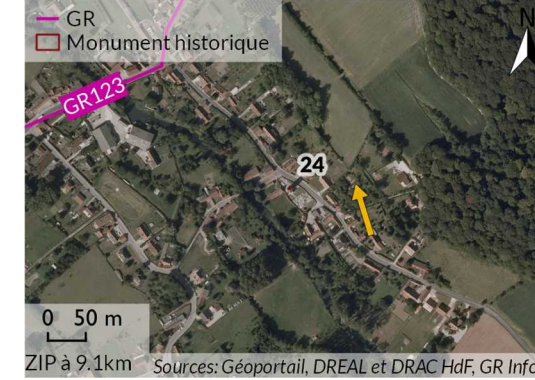
Carte 118 : Monument Historique n°22



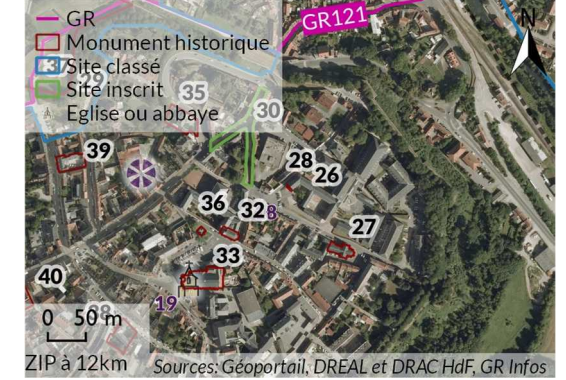
Carte 119 : Monument Historique n°23



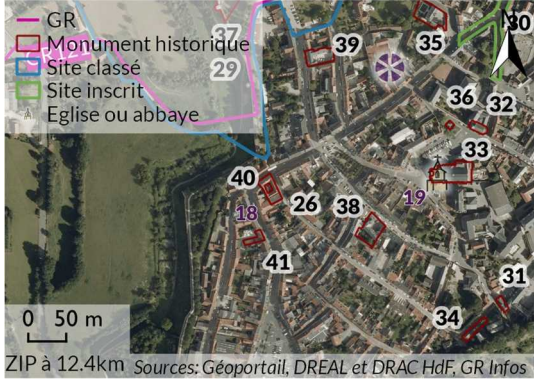
Carte 120 : Monument Historique n°24



Carte 121 : Monument Historique n°28



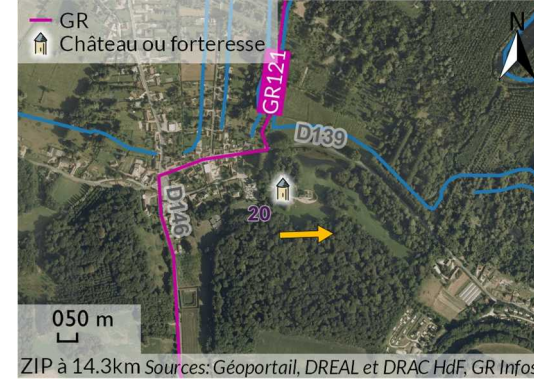
Carte 122 : Monuments Historiques n°40 et n°41



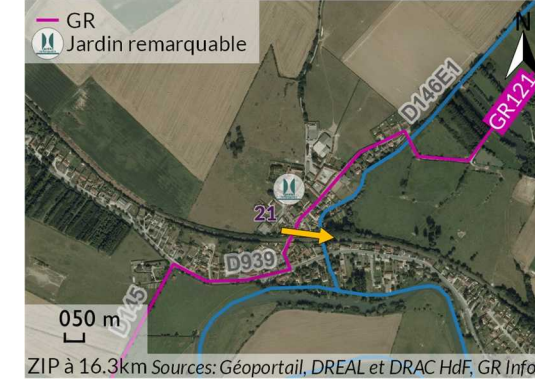
Carte 123 : Monument Historique n°42



Carte 124 : Site singulier n°20

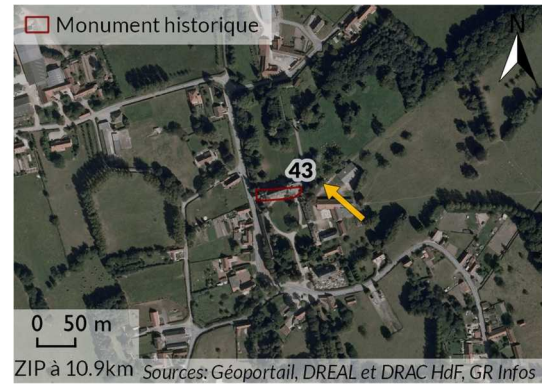


Carte 125 : Site singulier n°21



Vallée du Ternois

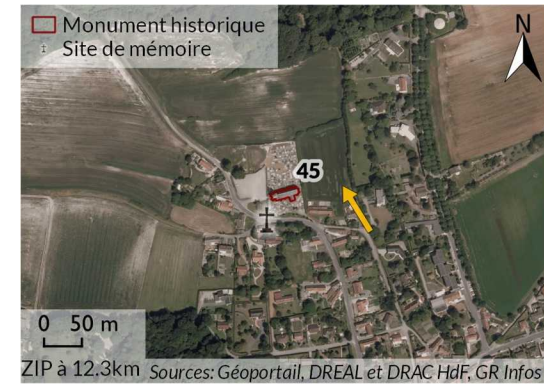
Carte 126 : Monument Historique n°43



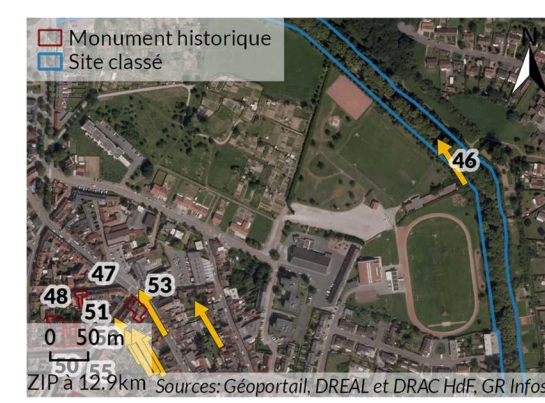
Carte 127 : Monument Historique n°44 et site singulier n°23



Carte 128 : Monument Historique n°45



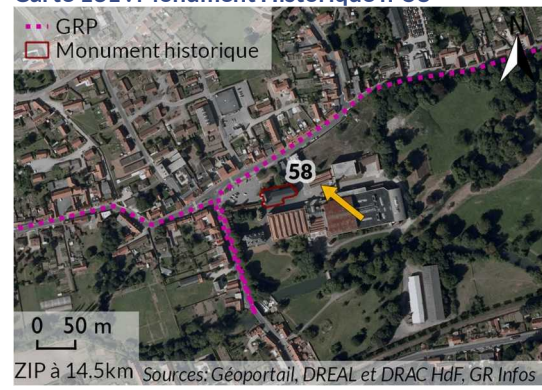
Carte 129 : Monument Historique n°46



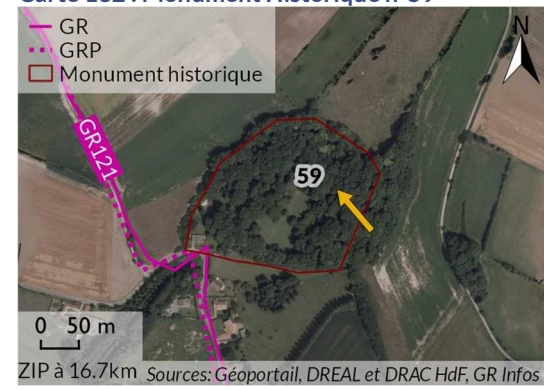
Carte 130 : Monuments Historiques n°47, n°48, n°49, n°50, n°51, n°52, n°53, n°55, n°57



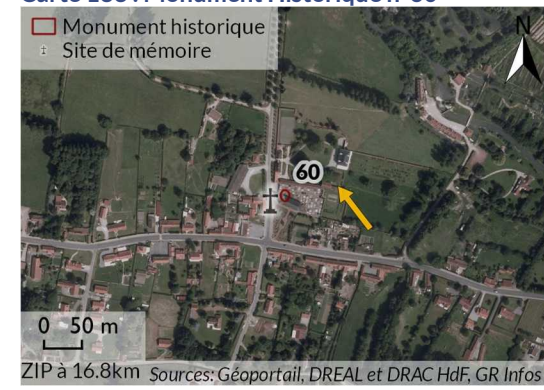
Carte 131 : Monument Historique n°58



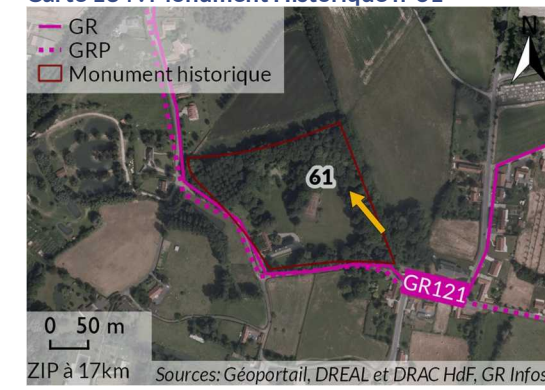
Carte 132 : Monument Historique n°59



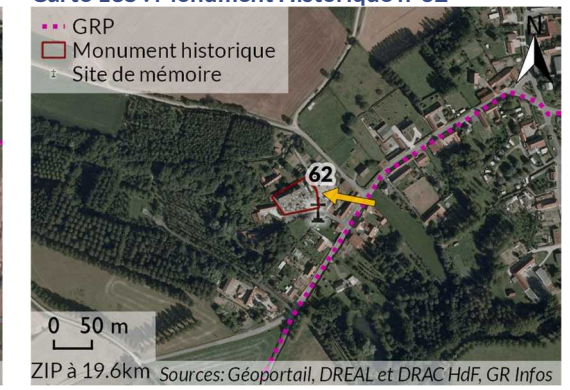
Carte 133 : Monument Historique n°60



Carte 134 : Monument Historique n°61



Carte 135 : Monument Historique n°62



Carte 136 : Singulier n°22

